

# Paroles Macif pour les territoires



La Macif,  
c'est vous.

# Sommaire

**La Macif, un acteur de proximité, engagé depuis 65 ans  
au plus près de ses sociétaires**

4

**Nos propositions pour les territoires**

6

**Placer la mutualisation des risques et les dynamiques citoyennes au cœur de la résilience territoriale**

6

- Préserver l'habitat pour tous grâce à un aménagement du territoire adapté au réchauffement climatique
- Favoriser le passage à l'action des citoyens pour développer la culture du risque en proximité

8

14

**Innover pour répondre aux grandes transitions à l'œuvre au sein de la société**

20

- Développer des services de mobilité décarbonés et inclusifs
- Innover pour permettre l'accès aux soins en proximité
- Placer la santé globale au cœur de l'action locale

22

28

36

**Répondre aux besoins de protection en s'engageant durablement au cœur des écosystèmes locaux**

42

- S'engager pour le pouvoir d'achat et la solidarité face aux coups durs de la vie
- Soutenir l'ESS dans la mise en œuvre des transformations territoriales
- Investir durablement dans la vitalité des territoires et la solidarité en proximité

44

50

56

**Conclusion**

62

# Édito



**Les différents rendez-vous démocratiques auxquels les Français ont été appelés à voter ces dernières années ont installé, dans le débat public, le pouvoir d'achat comme une priorité de l'action publique nationale, mais aussi locale. Quel est votre regard d'assureur mutualiste sur cette difficulté de nombreux citoyens à « joindre les deux bouts » ?**

**Jean-Louis Grosse-Delasalle :** La Macif est une entreprise de l'économie sociale et solidaire dont la gouvernance démocratique nous permet de capter les préoccupations qui s'expriment dans la société. Nos 1047 délégués, représentants des 6,3 millions de sociétaires, adhérents et clients Macif, dialoguent avec les habitants de l'ensemble du territoire hexagonal et leurs élus, pour identifier les besoins et construire les solutions de protection accessibles au plus grand nombre. Fidèle à notre raison d'être « **protéger le présent et permettre l'avenir, pour nous tous et les générations futures** » nous nous engagerons pour une solidarité de proximité, en s'appuyant sur notre ancrage au cœur des bassins de vie.

**Jean-Philippe Dogneton :** Notre maillage d'agences dans l'ensemble des départements, nous donne l'opportunité de mesurer chaque jour le trésor que constitue la mutualisation des risques entre les citoyens de l'ensemble du pays. Assureur des habitants et des organisations (associatives et entrepreneuriales), nous défendons la pérennité du modèle assurantiel reposant sur la mise en commun au service de l'intérêt général, pour protéger chacun face aux aléas de la vie.

Pour la Macif, c'est cette solidarité entre l'ensemble des assurés qui permet de préserver des prix accessibles et de déployer des parcours de prévention, dont la pertinence se renforce à l'aune de l'accélération du dérèglement climatique. Cette mutualisation la plus large possible, et donc nationale, des risques, doit toutefois s'articuler avec des politiques publiques de proximité en matière d'aménagement et de résilience des territoires (*chapitre 1*).

**Justement, après une période de sensibilisation aux questions climatiques, l'heure de la territorialisation de la planification écologique semble venue. Comment s'assurer que cette transition soit réellement juste pour tout le monde ?**

**Jean-Louis Grosse-Delasalle :** En impliquant les citoyens ! Notre leitmotiv à la Macif, c'est de participer au développement du **pouvoir d'agir** de chacun, sur son lieu de vie, afin de créer les conditions humaines et sociales de la résilience territoriale. Dans le contexte de polycrise que nous traversons, il est effectivement urgent de questionner les rôles et responsabilités de chaque acteur dans la protection et la régénération de la planète et du vivant. Constater les fractures est une chose. Faire bouger les lignes en est une autre. Nous sommes arrivés au moment charnière où une question fondamentale se pose : comment pouvons-nous être acteurs de nos lendemains et répondre aux nouvelles attentes individuelles et collectives associées ? D'aucuns évoquent le triangle de l'inaction qui opposerait État, entreprises et citoyens. Ma conviction profonde est que **chacun doit faire sa part**. L'action collective est essentielle pour engager équitablement tous ces acteurs vers un même objectif, tout en prenant en compte les inégalités de nos sociétés. Il y a donc avant tout dans ces questions de transition une idée de passage à l'échelle : passer de l'individu au collectif, du besoin individuel de protection au besoin sociétal. L'une des clefs de voûte me semble résider dans cette capacité à associer l'individu, en partant de ses besoins, à une promesse plus collective. C'est je pense définir l'essence même de ce qu'est une mutuelle. Ma conviction est là : la transition sera d'autant plus juste qu'elle mobilisera, qu'elle nous mobilisera, collectivement.

Ainsi, nous sommes aux côtés de l'ensemble des acteurs de la décision publique locale, des maires aux préfets, pour placer le citoyen au cœur des politiques publiques locales d'adaptation aux transitions sociales, écologiques et économiques. Acteur engagé dans la prévention face aux risques climatiques, sanitaires ou encore financiers, nous souhaitons renforcer nos **coopérations** avec les écosystèmes publics et associatifs locaux pour développer une véritable **culture du risque** en proximité (*chapitre 2*). Pour réconcilier les enjeux de « fins du monde » et de « fins du mois », jouer collectif, mobiliser et responsabiliser les citoyens nous semble le meilleur processus pour créer les conditions de la confiance dans un futur désirable pour l'habitat, la mobilité ou encore la santé.

**Jean-Philippe Dogneton :** Pour construire ce futur désirable, nous encourageons le pouvoir d'agir des acteurs de l'innovation dans les territoires. En effet, les équipes de la Macif sont engagées aux côtés des entrepreneurs et des pouvoirs publics pour faciliter les expérimentations locales et inventer le futur du logement, des mobilités (*chapitre 3*) ou encore de l'accès aux soins (*chapitre 4*). La transition démographique nous invite également à placer les initiatives intergénérationnelles au cœur de nos priorités, pour fédérer les différentes générations à travers une quête, légitime et universelle : celle de l'**autonomie**, qu'il faille accompagner les plus jeunes vers son acquisition, ou aider les aînés à son maintien. Ainsi, nous développons une approche transverse des thématiques d'habitat, de mobilité et de santé (*chapitre 5*).

**Quels sont les modes opératoires de la Macif pour créer les conditions locales de la transition juste ?**

**Jean-Louis Grosse-Delasalle :** La Macif, comme d'une façon générale les entreprises de l'ESS sont et font société. Elles jouent un rôle primordial dans l'organisation de notre société. C'est pourquoi, il est essentiel qu'elles accompagnent les citoyens dans les grandes transitions, qu'elles soient environnementales, économiques, ou sociales. Nous n'agissons pas seuls mais bien en écosystème sur les territoires, en lien avec l'ensemble des acteurs de la décision publique locale pour développer des projets qui répondent aux besoins de

protection et de prévention de nos sociétaires. Nous cultivons ainsi le **pouvoir du collectif**, en particulier en soutenant les coopérations entre les organisations de l'économie sociale et solidaire dans le déploiement de politiques publiques locales dédiées à la transition écologique juste. Loin d'une économie alternative, l'ESS dessine les conditions d'une mutation économique plus robuste, fondée sur le dialogue démocratique. Nous accordons une importance spécifique à accompagner les plus jeunes dans l'expression de leur voix dans le débat public, au niveau national mais aussi local, et plus globalement les publics fragiles face aux coups durs de la vie, dans un esprit de solidarité collective (*chapitres 6 et 7*).

**Jean-Philippe Dogneton :** Enfin, nous sommes un assureur, un acteur de la prévention, mais aussi un **investisseur responsable**, dédié au financement du tissu économique français, engagé et de proximité, qui participe à la résilience territoriale (*chapitre 8*). Nous coopérons ainsi avec les acteurs nationaux et locaux de l'investissement au déploiement d'infrastructures, d'entreprises, de produits ou encore de services qui améliorent le quotidien des Français. Nos coopérations avec les acteurs territoriaux sont donc multiples, fondées sur la réponse aux besoins des habitants, et toujours alignées avec nos valeurs mutualistes.

**Jean-Louis Grosse-Delasalle et Jean-Philippe Dogneton :** Le livret « **Paroles Macif pour les territoires** » vous présente qui nous sommes, nos engagements au plus proche des préoccupations des Français, nos expérimentations locales et nos propositions pour **créer collectivement les conditions d'une résilience écologique et sociale des territoires**. Il donne la parole aux parties-prenantes de la Macif, car « **la Macif, c'est vous** ».

---

**Jean-Louis Grosse Delasalle**  
Président de la Macif

**Jean-Philippe Dogneton**  
Directeur général de la Macif

# La Macif, un acteur de proximité, engagé depuis 65 ans, au plus près de ses sociétaires

En tant qu'assureur mutualiste, acteur de la prévention et aussi investisseur, la Macif est engagée depuis 65 ans pour accompagner et répondre aux besoins de protection et de prévention de millions de Français. Les 6,3 millions de sociétaires, adhérents et clients, qui nous font confiance, et plus largement l'ensemble des citoyens qui rejoignent nos actions de proximité, nous permettent de faire vivre, sur l'ensemble du territoire, la raison d'être de la Macif : «Protéger le présent et permettre l'avenir, pour nous tous et les générations futures».

## Nous protégeons

Face aux aléas de la vie, nous développons des offres et services répondant aux besoins, en assurances dommages, santé-prévoyance, pour les individus et organisations professionnelles (associations et petites entreprises), et finance-épargne. Nous maintenons des **prix accessibles** pour répondre à l'impérieux besoin de protection de chacun.

## Nous prévenons

Les grandes **transitions** qui perturbent les équilibres socio-économiques des bassins de vie appellent à placer la prévention des risques au cœur de l'ensemble des politiques publiques de proximité. Nous accompagnons les habitants dans la compréhension des enjeux climatiques et environnementaux qui bousculent nos façons d'habiter et de nous déplacer, à travers des actions de prévention adaptées aux spécificités de chaque bassin de vie.

## Nous innovons

Le vieillissement de la population française nous encourage à créer de nouvelles offres pour préserver l'autonomie, et les besoins de transports des séniors. Assureur automobile et acteur important de la prévention routière, nous innovons pour réinventer les dispositifs assurantiels de protection ainsi que de **nouvelles solidarités** face aux nouveaux besoins des habitants.

L'accès à la santé, préoccupation majeure des Français sur les territoires<sup>9</sup>, est au cœur de l'accès aux droits et à l'exercice sans contrainte de sa **citoyenneté**. Permettre un bien-être physique et mental nécessite aujourd'hui une bonne articulation entre les actions nationales et locales, entre les champs de compé-

tences infra-territoriaux, afin de créer des parcours vers une pleine santé intégrant l'accès à un médecin, aux dépistages, à un logement sain ou encore à un environnement végétalisé et apaisé.

## Nous fédérons

Cette transversalité nécessite de la **confiance** et du **dialogue**. Colonne vertébrale mutualiste, la démocratie et l'implication des citoyens dans les projets d'adaptation du territoire aux nouvelles contraintes écologiques et démographiques nous semblent ainsi indispensables pour créer de la cohésion sociale et lutter contre la polarisation des individus à un moment où jouer collectif constitue le seul horizon désirable. Nous fédérons les parties-prenantes et créons des ponts entre le tissu associatif local et l'ensemble des acteurs de la décision publique.

**Nous investissons** dans des entreprises qui participent de la vitalité territoriale et dans des projets locaux qui s'appuient sur un dialogue fécond entre les écosystèmes publics et privés.

Sans actionnaire, notre modèle mutualiste nous tourne résolument vers l'engagement pour le pouvoir d'achat des assurés et le financement d'action de prévention et d'adaptation sur le long terme. Nos délégués, représentants élus des sociétaires sur l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que nos équipes salariées présentes dans tous les départements à travers notre **réseau de proximité**, sont ainsi des ambassadeurs de nos valeurs mutualistes, prêts à travailler avec les élus, les agents publics, et plus largement tous les porteurs de projets du territoire, pour faire émerger des **coopérations territoriales** réinventées.



**6,3M**  
de sociétaires  
adhérents et clients<sup>1</sup>



**11890**  
collaborateurs<sup>2</sup>  
répartis sur l'ensemble  
du territoire



+ de **450**  
points d'accueil  
physique ou téléphonique  
un réseau certifié « Relation Client 100% France »<sup>3</sup>



**MACIF**  
Marque préférée  
des Français en  
2024 dans la catégorie  
compagnies d'assurances<sup>4</sup>



**5,1**  
milliards  
d'investissements  
durables<sup>5</sup>



**3700**  
actions de prévention  
ou répondant à des besoins  
de proximité déployées  
par an



**1047**  
délégués Macif  
qui représentent  
les assurés<sup>6</sup>



**623 000**  
interactions  
physiques  
avec les sociétaires ou  
le grand public par an<sup>7</sup>



**91 498**  
Diffuseurs  
inscrits sur le réseau  
des actions bénévoles  
Diffuz créé par la Macif

<sup>1</sup>Macif SGAM au 31/12/2024. - <sup>2</sup>Périmètre Macif SAM, Apivia Macif Mutuelle et Macif Finance Épargne au 31/12/2024. - <sup>3</sup>Chiffre 2024 - périmètre Marque Macif (Centres de gérances et centres de relation client commercial et sinistres). Certification délivrée par l'association française de la Relation client et l'association Origine France Garantie. - <sup>4</sup>Étude réalisée du 3 au 4 janvier 2024 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie Compagnies d'assurance. - <sup>5</sup>Encours d'investissements durables détenus par la Macif fin 2024. - <sup>6</sup>Délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle qui représentent les sociétaires et adhérents. - <sup>7</sup>Rapport d'activité, Macif SGAM, 2024. - <sup>8</sup>La Macif fait ici, et dans l'ensemble du document, référence à la dimension multimarques. - <sup>9</sup>Ipsos, 2024.

# Placer la mutualisation des risques et les dynamiques citoyennes au cœur de la résilience territoriale

## La mutualisation, un « pacte de solidarité » centenaire, à réinvestir pour penser le futur de nos territoires

La mutualisation est au cœur du système assurantiel. Elle permet le partage des risques et une meilleure compensation des pertes éventuelles en partant du principe que l'aléa dans la vie et dans l'assurance frappe indistinctement et jamais toute la population au même instant.

Mais pour la Macif, il s'agit d'un principe qui dépasse largement le calcul économique et l'évaluation actuarielle. Mettre en commun au service de l'intérêt général est en effet au cœur de notre modèle d'engagement sur le long terme. La mutualisation n'est pas seulement une question technique, elle incarne un besoin de protection et de solidarité, indispensable dans notre monde en mutation.

Face aux crises répétées et incertitudes croissantes qui s'expriment dans chaque territoire, chacun avec ses spécificités en matière d'exposition aux risques climatiques, aux déserts médicaux qui s'enracinent

ou encore aux liens sociaux qui se distendent, la mise en commun au profit de tous apparaît comme un horizon désirable pour fédérer les acteurs de proximité.

La mutualisation s'illustre dans la transmission des savoirs pour réduire l'intensité et la fréquence des sinistres climatiques, dans les expérimentations en matière d'aménagement du territoire aux côtés des habitants, dans les innovations de mobilités partagées pour rompre l'isolement, dans la co-construction des politiques publiques locales avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui construisent une économie répondant aux besoins des populations, en prenant soin du vivant et en faisant vivre la démocratie en proximité.

Investir pleinement nos interdépendances, tel est le projet sociétal auquel nous aspirons et que nous mettons en pratique très concrètement sur les territoires. En opposition aux processus de segmentation, d'individualisme. Assureur, nous défendons l'assurance pour tous. Mutualiste, nous accompagnons tous les territoires, pas seulement les plus privilégiés.

## Il n'y aura pas de mutualisation sans participation citoyenne réinventée

Compte tenu de l'accroissement des événements climatiques de grande ampleur qui questionnent l'habitabilité du territoire, il est urgent de passer du paradigme individuel au collectif en matière de résilience territoriale. Le développement d'une véritable culture du risque, pour partager les savoirs sur les expositions aux vulnérabilités des lieux de vie et inventer collectivement des dispositifs d'adaptation, est indispensable pour recréer de la confiance dans les politiques publiques menées.

Du premier au dernier kilomètre de l'action publique ou de l'action mutualiste, nourrir le pouvoir d'agir des citoyens est pour la Macif un gage de confiance dans l'avenir et dans les transitions à mener.



## L'Observatoire des mutualisations

Créé en avril 2025, en partenariat avec Viavoice et la Fondation Jean-Jaurès, cet observatoire constitue un espace d'exploration des phénomènes de « mutualisations » et de « démutualisations » à travers des études d'opinions et des « récits de vie ».



**162,5 M€**

charge nette

climatique et catastrophes naturelles de la Macif en 2024



**125 000**

assurés macif

ont subi un sinistre lié à un phénomène naturel ou à un évènement climatique en 2023



**+ de 500 000**

sinistres  
habitations par an  
gérés par la Macif



**10 M€**

débloqués pour faire des avances d'indemnisation aux victimes d'inondations dans les Hauts-de-France en 2024



**400 000**

personnes sensibilisées  
aux gestes de prévention  
chaque année



**343 & 638**

cabinets partenaires  
d'expertises artisans

(réseau d'IMH, Inter Mutuelle Habitat, filiale du groupe IMA)



## La chaire de recherche « Changement climatique : nouvelles fractures, nouvelles mutualisations » avec l'ENS-PSL

Positionnée au carrefour des sciences sociales et des géosciences, cette chaire vise à apporter un éclairage nouveau sur les phénomènes climatiques en mobilisant des approches sociologiques, économiques et géoscientifiques, afin de favoriser l'émergence de nouvelles solutions de mutualisation face au changement climatique.

# Préserver l'habitat pour tous

grâce à un aménagement du territoire adapté  
au réchauffement climatique



+1,7°C

en moyenne en France  
métropolitaine depuis 1900  
(GIEC)



près de 50%

des départements touchés  
par les inondations en 2024  
(Mission Risques Naturels, 2024)



1 Français

sur 7

habite un territoire  
qui sera exposé à  
plus de 20 journées  
anormalement chaudes  
chaque été d'ici 2050  
(MRN, 2024)



48%

du territoire hexagonal  
exposé au retrait-gonflement  
des argiles, soit 11 millions  
d'habitats  
(Géorisques.gouv.fr)



1,5M

d'habitants exposés au risque  
de submersions marines  
(Ministère de la Transition écologique,  
PNACC 2025)

## Nos propositions

1

**Adapter l'ensemble des documents d'urbanisme** (PLU, PLH...) à la trajectoire nationale d'adaptation au changement climatique (TRACC) et s'assurer de la mise à jour régulière, sur la base de données historiques et prospectives, des plans de prévention des risques naturels (PPRN).

2

**Faire des sols des alliés pour réduire les risques d'inondation et de sécheresse.** Préserver les espaces naturels, agricoles ou forestiers de l'artificialisation afin de mieux faire face aux risques naturels et aux enjeux de santé publique.

3

**Promouvoir l'urbanisme favorable à la santé des habitants et des écosystèmes** à travers des stratégies croisées entre aménagement, climat, santé publique et biodiversité, en particulier à l'aune de l'impératif de végétalisation, et plus globalement du développement des solutions fondées sur la nature.

4

**Développer les filières professionnelles et industrielles dédiées à la rénovation énergétique et l'économie circulaire sur les territoires** afin de faciliter l'émergence d'écosystèmes territoriaux de revalorisation des ressources locales (ressources du parc immobilier existant, fournitures de seconde main, pièces détachées...).

5

**Mieux accompagner les particuliers et entreprises dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti** : pérenniser les aides publiques pour soutenir les ménages et sécuriser les artisans, mieux informer sur les dispositifs de financement (Ma Prime Renov'), favoriser les rénovations performantes (Mon Accompagnateur Rénov') et développer les offres de formation professionnelle des métiers de la rénovation.



# Notre regard d'assureur mutualiste sur l'habitabilité

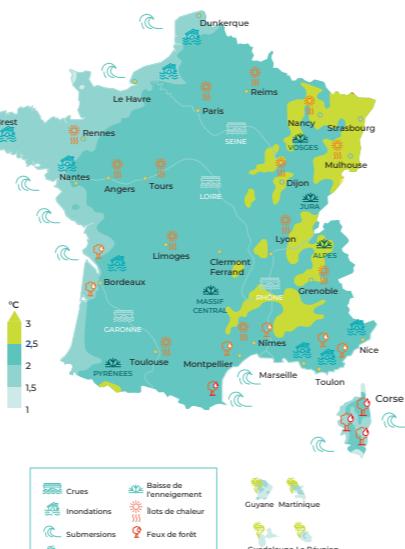
**Face à l'intensification des événements environnementaux de grande ampleur, assureurs et acteurs du territoire doivent agir de concert pour préserver leur rôle de protection des populations. La sécurité des habitants face aux risques naturels et la vitalité des liens de solidarité dépendent en effet de notre capacité à rendre efficace l'action face au changement climatique. Mutualiste, notre ancrage dans l'ensemble des bassins de vie renforce notre engagement à agir pour prendre soin du vivant, préserver au maximum la capacité de chacun à habiter là où il le souhaite et développer de nouvelles solidarités dans les territoires, notamment littoraux, où l'assurabilité se réduit face à la montée des dégradations environnementales.**



## La succession d'années les plus chaudes alimente le changement d'échelle du risque climatique

Dans l'Hexagone, la température est désormais 1,7°C plus élevée que celle de l'ère préindustrielle. Les risques majeurs auxquels font face nos sociétaires s'accroissent avec le changement climatique. Nous observons en effet une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur, des inondations, des feux de forêts, des tempêtes, des submersions marines, etc. Sur les quatre dernières années, la sinistralité climatique atteint en moyenne 6 milliards d'euros par an (France Assureurs), largement supérieure à celle de la décennie précédente. Sur le territoire, l'impact est très concret, avec le sentiment de devoir s'habituer au passage d'un extrême à un autre : après une année 2022 particulièrement marquée par la sécheresse, l'année 2024 a été la plus pluvieuse depuis 1959 avec 50% des départements touchés par des inondations. En quelques mois, entre fin 2023 et début 2024, ce sont 313 communes qui ont été déclarées en état de catastrophe naturelle dans les Hauts-de-France après un record de 840 mm de précipitations cumulées, soit plus du double des moyennes locales<sup>3</sup>.

Outre la gestion immédiate des conséquences des sinistres, ce nouveau régime climatique change de façon structurelle les mécanismes de résilience des territoires face aux événements naturels et accroît la vigilance des populations envers les choix en matière d'aménagement du territoire.



Source : ADEME - Ministère de la Transition écologique

<sup>3</sup>Bilan annuel des principaux événements cat nat et climatiques - Bilan 2025. Mission risques naturels. - <sup>2</sup>Ibid. - <sup>4</sup>Place aux Solutions fondées sur la Nature ! Pour adapter nos territoires au changement climatique. Office National de la Biodiversité. - <sup>5</sup>Surfrider - Moreau R., Plé A., Agir à l'échelle locale : leviers à disposition des collectivités pour agir sur les écosystèmes de carbone bleu, 2023. - <sup>6</sup>Commissariat général au développement durable (CGDD), 2010 - <sup>7</sup>Les enjeux du recul du trait de côte d'ici à 2100. Synthèse du Cerema. Mai 2024.

## Les leviers stratégiques de l'(a)ménagement du territoire

Face à l'augmentation de la fréquence et de la sinistralité des inondations et des sécheresses, l'imperméabilisation et l'artificialisation croissante des sols constituent aujourd'hui une menace. Préserver les qualités d'infiltration des eaux de pluie est en effet indispensable pour faire face aux précipitations diluviales. Des sols dont les fonctions écosystémiques sont préservées sont également des alliés en tant que puits de carbone pour l'atténuation du changement climatique, refuge de biodiversité et levier de lutte contre la pollution atmosphérique. Lors des vagues de chaleur, les espaces végétalisés constituent en outre des îlots de fraîcheur indispensables pour la santé des populations.

Reliant les enjeux climatiques, de biodiversité et de santé publique, les actions de préservation, de restauration et de gestion des écosystèmes apportent des réponses concrètes pour l'adaptation des territoires au changement climatique<sup>3</sup>. Appelées «solutions fondées sur la nature» (SfN), il s'agit de projets de préservation de zones humides, de restauration de zones d'expansion des crues, de restauration

d'une forêt pour la rendre plus résiliente après un événement extrême... Ces SfN participent à la régulation du cycle de l'eau, limitant notamment les phénomènes d'inondation, au stockage du carbone, au rafraîchissement des villes et à leur dépollution. Nous encourageons les élus des territoires à placer ces solutions au cœur des documents de planification locale, et plus globalement à en faire un levier d'attractivité du territoire sur les plans économiques (emplois verts) et sociaux (santé et bien-être des populations).

L'exposition majeure des résidences françaises aux sols argileux appelle également à une action publique locale ciblée pour cartographier les habitations exposées au risque de retrait-gonflement des argiles (RGA) et faire connaître les mesures de prévention et d'adaptation auprès des citoyens. Avec plus d'une maison sur deux concernée, et un risque qui s'accentue avec les sécheresses croissantes, le RGA démultiplie l'insécurité climatique ressentie et nourrit la colère sociale face aux fractures territoriales. Il en est de même d'un phénomène naturel mais qui s'accélère : le recul du trait de côte, et les risques de submersion marines qui lui sont étroitement liées, menaçant directement 500 communes et 7200 résidences du littoral d'ici 2050<sup>5</sup>.



## La Macif s'engage pour les Solutions fondées sur la Nature avec le Parc naturel régional du Marais poitevin et Surfrider

En 2025, la Macif a officialisé son partenariat avec le Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin, première zone humide de la façade atlantique français reconnue d'importance internationale, dans le cadre du projet européen LIFE Maraisilience. Le PNR de plus de 350 000 hectares s'étend sur 3 départements (Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres) et rassemble 300 000 habitants. Le projet rassemble 8 communautés de communes et d'agglomération voisines du PNR pour se projeter ensemble sur l'avenir du Marais poitevin et sa résilience face au changement climatique. Cette dynamique collaborative vise à créer un observatoire du climat, en lien avec l'université de La Rochelle, une agora climatique citoyenne avec 800 habitants et à dessiner des scénarios prospectifs autour du thème «vivre le Marais Poitevin en 2050».

Partenaire d'expertise sur les solutions fondées sur la nature (SfN), la Macif soutient également l'association Surfrider dans le déploiement de ses actions auprès des collectivités pour agir sur les écosystèmes de carbone bleu (mangroves, herbiers marins et prés salés) en tant que solution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique sur leurs territoires.<sup>4</sup>

*Il n'y a pas de petit village gaulois, pas d'endroit en particulier où l'on serait à l'abri à l'horizon 2050 ou 2100. La population et les territoires vont être exposés à des sécheresses plus nombreuses, des inondations plus violentes. Avec le recul du trait de côte, une partie du littoral va être effacée. Il nous faut parler habitabilité avant d'évoquer l'assurabilité, c'est de la responsabilité de chacun.*

**Bertrand Delignon**  
Directeur Incendie,  
Accidents et Risques Divers  
(IARD) de la Macif





**Pour s'ancrez pleinement dans l'économie circulaire, il est important que tous les écosystèmes de l'habitat et de la mobilité s'emparent du sujet. Le consommateur est prêt, il faut maintenant que les investissements et les acteurs économiques, industriels et territoriaux s'approprient le sujet. L'INEC se réjouit de compter parmi ses adhérents la Macif qui œuvre à la démocratisation de l'utilisation de pièces de réemploi dans la réparation automobile, mais également s'engage pour étendre cette dynamique au secteur de l'habitat.**

**Emmanuelle Ledoux**  
Directrice générale de l'Institut national de l'économie circulaire



**+6,4%**  
d'augmentation du coût annuel des sinistres habitation en 2022 lié à l'inflation du prix des matières premières  
(France Assureurs, Insee, 2022)

En tant qu'acteur mutualiste, nous soutenons le renforcement des mécanismes de solidarité nationale face aux fragilités climatiques qui explosent. Nous plaidons en faveur d'un renforcement des capacités d'action du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (régime CatNat) et pour une mutualisation des risques la plus large possible afin de préserver la couverture assurante de l'ensemble des Français. Parce que nous ne voulons pas voir émerger une France divisée entre celles et ceux qui auront les moyens d'être bien protégés et les autres, nous travaillons avec l'ensemble des écosystèmes locaux dédiés à la résilience afin de penser de nouvelles façons d'habiter le territoire.

En ce sens, nous invitons l'ensemble des acteurs de la décision publique en proximité à prendre en compte la trajectoire nationale d'adaptation au changement climatique (TRACC), visant à préparer la France à vivre à +4° d'ici 2050, dans l'ensemble des décisions d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme, plans locaux d'habitation...) et à se saisir de la mise à jour des plans de prévention des risques (PPRN) pour aiguiller l'ensemble des choix des acteurs de l'aménagement du territoire sur la base de la sinistralité passée, mais également des projec-

tions réalisées par les scientifiques pour mesurer les vulnérabilités territoriales.

### L'habitabilité comme aiguillon de l'action économique locale

Au-delà des documents de planification, la reconfiguration des choix d'urbanisme repose sur la mobilisation des citoyens et des acteurs économiques autour d'une trajectoire enthousiasmante dédiée à la transition écologique. Développer des filières professionnelles et industrielles dédiées à la réparation résiliente des sinistres et à la gestion sobre des ressources locales apparaît dès lors comme un déterminant incontournable du pacte de confiance qui doit s'établir pour prendre collectivement soin du territoire. Créer les conditions du développement économique des acteurs de l'économie circulaire en accompagnant les filières de valorisation des ressources locales et les circuits de réemploi, s'impose comme une tendance de fond qui permettra de réduire l'empreinte environnementale des réparations (en limitant la consommation de nouvelles ressources) et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, dans un contexte d'inflation des matières premières.

Enfin, le défi climatique appelle à une mobilisation renforcée en matière de rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agit d'un levier stratégique de baisse de la facture énergétique des habitants mais également d'adaptation des logements aux températures extrêmes. Pour que les rénovations s'accompagnent d'une sécurisation des habitats face aux risques de dommages sur le long terme (et ce malgré les risques inhérents à la fragilité de certains matériaux bas carbone), il convient d'accompagner la formation de professionnels qualifiés sur l'ensemble du territoire et de préserver un service public de l'accompagnement des ménages vers des rénovations complètes et performantes accessibles à tous.

Habiter nos territoires implique donc de les ménager. Reprenons ainsi les mots de l'architecte Philippe Madec, «*le sens premier du verbe « ménager », c'est faire attention à ce qui est déjà là. Ménager ce qui est déjà là, c'est ménager ce qui est physiquement déjà là, le vivant, les arbres, les sols, l'eau... C'est aussi ménager ce qui est humainement là : les habitants, les lieux de vie, les savoir-faire... Il n'y a pas, selon moi, d'autre façon responsable, aujourd'hui, de considérer le territoire*»<sup>7</sup>.



### Les engagements de la Fondation Macif pour expérimenter de nouvelles formes d'habitats solidaires et durables, et lutter contre la précarité énergétique

La Fondation d'entreprise Macif soutient de nombreuses initiatives innovantes pour permettre un accès à un logement adapté pour tous, comme par exemple les solutions de logement intergénérationnel (réseau Cohabilis), ou l'implantation de nouveaux hameaux écologiques et solidaires (Hameaux Légers). Elle agit pour lutter contre la précarité énergétique en participant à l'Observatoire National de la Précarité Énergétique ou en soutenant les projets d'accompagnement des ménages précaires dans la rénovation de leur logement (Compagnons Bâtisseurs, Travaux Suspends, Énergie Solidaire...).



**1%**  
des matériaux du secteur du bâtiment seulement sont réutilisés  
(Cynéo)



### Les assureurs expérimentent auprès des habitants des solutions pour endiguer le phénomène de RGA

Face à l'exposition croissante des habitants au risque RGA, les assureurs initient des expérimentations techniques pour identifier les meilleures actions de prévention et de réparation. En 2023, la Macif a lancé le projet Résilience Macif pour tester au sein de 5 départements (17, 31, 33, 47 et 81) l'impact des solutions techniques dites « horizontales » (étanchéité des réseaux, suppression des pièges à eau, imperméabilisation péri-métrale...) qui sont peu onéreuses et moins nocives pour l'environnement que les injections de résine ou de béton dans les sols. La Macif prend également part au projet « Initiative sécheresse », développé par France Assureurs en collaboration avec la Caisse centrale de réassurance et l'ADEME, qui a vocation à analyser différentes solutions de prévention et de réparation (réhydratation des sols, protection des sols, traitement des sols et traitement du bâti) sur un échantillon de 300 maisons réparties sur le territoire.



### La Macif engagée pour le développement de l'économie circulaire dans les territoires afin de proposer des solutions de gestion des sinistres résilientes et accessibles à tous

Au travers d'un partenariat avec l'entreprise Cynéo, réseau national dédié à l'économie circulaire dans le BTP, la Macif favorise l'utilisation des matériaux de réemploi pour la rénovation de l'habitat. Ce rapprochement stratégique permet aux sociétaires Macif confrontés à un sinistre habitation de bénéficier, à leur discrétion, de solutions de réparation intégrant des matériaux de réemploi et ainsi réduire le coût financier et l'impact environnemental de la gestion de sinistres.

La Macif a également rejoint l'**Institut national de l'économie circulaire**, pour contribuer à ses travaux collectifs sur la structuration territoriale de boucles de valorisation des ressources locales pour développer le réemploi et les actions de circularité des matériaux pour l'habitat et la mobilité.



**61%**  
des Français sont prêts à utiliser des matériaux de seconde main pour adapter leur logement  
(OpinionWay, 2025)



**5 millions**  
de résidences principales en France sont classées comme passoires énergétiques  
(Gouvernement, 2023)

<sup>7</sup>Philippe Madec, *Entre nature et démocratie : l'a-ménagement du monde*, 2002.

# Favoriser le passage à l'action des citoyens



2/3

des communes sont concernées par au moins un risque naturel (Géorisques)



81%

des Français disent savoir comment réagir face à une canicule

(Assurance Prévention, 2023)



52%

seulement pensent être bien préparés pour faire face à une inondation

(Assurance Prévention, 2024)



12 500

communes sont couvertes par un plan de prévention des risques naturels

(Géorisques)



Seuls 40%

des Français sont formés aux premiers secours

(Croix-Rouge française, 2024)

## Nos propositions

1

Généraliser la réalisation et actualisation des plans de prévention des risques naturels (PPRN) dans l'ensemble des territoires afin de créer un socle commun aux stratégies territoriales de prévention et développer la culture du risque auprès des citoyens.

2

Former les élus et agents publics à la prévention et détection des risques de leurs territoires, en y associant l'ensemble des acteurs de la gestion des risques en proximité (scientifiques, assureurs, association d'habitants...).

3

Décliner les plans de prévention des risques naturels (PPRN) en programmes pédagogiques de développement de la culture du risque dès l'école primaire, mais aussi auprès de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire (notaires, agents immobiliers...).

4

Faire de la prévention des risques une grande cause territoriale en 2026 en plaçant les citoyens au cœur des dispositifs de sensibilisation et de mobilisation.

5

Développer les réserves communales de sécurité civile, en coopération avec les dispositifs de mobilisation citoyenne locaux déployés par les associations de proximité.

# Notre regard d'assureur mutualiste sur la culture du risque

En tant qu'entreprise mutualiste, nous mobilisons nos 1047 délégués, représentants des sociétaires et adhérents, sur les territoires, pour déployer des actions collectives de prévention aux risques naturels afin de contribuer à l'émergence d'une véritable culture du risque. Notre mobilisation s'adresse aussi bien aux citoyens, qu'aux entreprises, élus locaux et services déconcentrés de l'État. Face au contexte de polycrise, nous souhaitons développer une culture de l'anticipation, où chacun devient acteur de sa prévention, non seulement pour se protéger mais aussi pour protéger les autres, dans un esprit de solidarité face aux vulnérabilités collectives que le réchauffement climatique démultiplie.



**18 000**  
communes couvertes  
par un programme  
d'actions de  
prévention des  
inondations (PAPI)  
(Géorisques)



**2100**  
communes couvertes  
par un plan de prévention  
des risques de tassements  
différentiels liés au RGA  
(Géorisques)



**3 Français  
sur 10**  
se disent prêts à  
déménager dans  
une autre commune  
à l'avenir pour  
échapper aux risques  
environnementaux  
(Odoxa, 2025)

## Construire une prévention des transitions

Les transitions environnementales, sociales, économiques ou encore démographiques qui s'opèrent de concert sur les territoires appellent à une action collective pour réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience des populations sur leurs lieux de vie.

La culture du risque se définit comme la « connaissance par tous les acteurs (élus, techniciens, citoyens...) des risques majeurs et l'appréhension de la vulnérabilité des enjeux ». Elle intègre « la perception du risque qui correspond aux éléments psychologiques et émotionnels jouant un rôle déterminant dans les modes d'action des individus et des

groupes<sup>1</sup> ». Elle constitue en ce sens un levier d'action essentiel pour bâtir des diagnostics et se préparer collectivement à agir en conséquence.

L'information préventive et la sensibilisation des populations et décideurs aux risques locaux est ainsi un préalable. Certains outils réglementaires et obligatoires, tels le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) ou le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour les communes répondent à l'obligation du Code de l'environnement établissant que « Toute personne a un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui la concernent. Ce droit s'ap-

plique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles<sup>2</sup> ». Ces documents participent de la vulgarisation des plans de prévention des risques (PPRN) élaborés par les préfectures en lien avec les collectivités.

Il convient toutefois de s'interroger sur les modalités de l'appropriation de ces documents par les citoyens afin qu'ils aient une réelle portée sur la compréhension du risque, la capacité à y répondre de façon adaptée et l'impact en matière de mobilisation citoyenne. Ainsi, à la Macif, nous déployons des actions pour rendre le risque tangible auprès des populations sans toutefois le rendre anxiogène.

## Favoriser le passage à l'action les citoyens pour mener des actions de prévention

En partageant son savoir avec son entourage, chacun devient ambassadeur de prévention. C'est sur la base de cette conviction que nos délégués, fortement engagés dans la vie locale, animent des actions sur les sujets auxquels ils sont sensibles, en fonction des expériences qu'ils ont vécues, dans une démarche souvent de pair à pair particulièrement efficace. Nous accordons une attention particulière aux dispositifs ludiques et pédagogiques et aux sciences participatives qui placent le citoyen au centre des démarches pour faire évoluer le regard sur le risque.

Notre approche de la prévention est résolument tournée vers les méthodes de dialogue entre citoyens, techniciens et élus pour renforcer l'intelligence collective, l'acceptabilité sociale, et ainsi, la résilience des territoires. En particulier face aux enjeux d'adaptation au dérèglement climatique, la préparation des populations ne pourra passer que par des dispositifs territorialisés de prévention, adaptés aux spécificités en matière de géographies ou de tissu économique.



*Nous n'avons pas encore effacé l'ensemble des dégâts liés aux inondations, et c'est un sujet sur lequel nous revenons tous les jours. On ne peut pas dire qu'il n'y aura plus d'inondations, mais, la ville est désormais adaptée aux effets du réchauffement climatique, grâce à un plan communal de sauvegarde cohérent.*

**Benoît Roussel**

Maire d'Arques, ville sinistrée par trois inondations successives entre novembre 2023 et janvier 2024.



**41%**  
des Français se sont déjà informés sur les risques naturels  
(Assurance Prévention, 2023)



**28%**  
ont déjà aménagé leur logement  
(Assurance Prévention, 2023)



## La Maison des Aléas : une action choc pour sensibiliser aux bons gestes face aux aléas climatiques

En juin 2025, la Macif a immergé une maison symbolique dans la Garonne, appelée la Maison des Aléas, pour sensibiliser la population aux bons gestes face aux inondations, en lien avec la Réserve citoyenne métropolitaine de Bordeaux Métropole.

Des actions de sensibilisation ludiques et interactives ont été organisées en partenariat avec des associations locales telles que l'association des Petits débrouillards ou l'Association Française pour le Prévention des Catastrophes Naturelles et technologiques (AFPCNT), mais aussi avec les pompiers de la ville de Bordeaux (SDISS33).

<sup>1</sup> Culture du risque. Les clefs pour mieux impliquer les populations. Cerema, 2022.  
<sup>2</sup> Article L125-2 du Code de l'environnement.



### Les kits pédagogiques Macif pour promouvoir la culture du risque en local : nos jeux Alerte Météo et les Météorifics (Inondiatus et Inceptor)

La Macif a développé des jeux pédagogiques pour promouvoir la culture du risque au niveau local. Le premier, Alerte Météo, est une plateforme de jeu immersive et ludique intégrée dans l'écosystème digital Macif. Il met en avant les gestes de prévention à adopter pour anticiper, prévenir et réagir face à un risque naturel. Il traite aujourd'hui de 5 risques : inondation, feu de forêt, tempête, sécheresse et orage/grêle. Pour prolonger l'expérience d'Alerte Météo, la Macif a développé une série de deux jeux de plateau reprenant l'idée d'un escape game intitulés Les Météorifics.

Le premier, «Inondiatus», apprend à chacun à faire face aux inondations. Le deuxième «Inceptor» est développé pour anticiper, affronter et rebondir face à un feu de forêt.



**Le risque climatique devient une des expériences sensibles les plus communes sur l'ensemble du territoire. Cela peut d'ailleurs représenter un vrai traumatisme qui a un impact matériel, financier et sur la santé physique et mentale des personnes sinistrées. Mais cela crée aussi une mémoire collective, qui peut s'avérer être un puissant levier de mobilisation pour les citoyens, les assureurs et les élus locaux.**

**Jérémie Peltier**  
Co-directeur général de la Fondation Jean Jaurès



### 1 maire sur 2

a l'intention de traiter la prévention des risques climatiques dans son programme pour les prochaines élections municipales de 2026  
(Fondation Jean-Jaurès, BVA, Macif, 2025)



**74 %**  
des décideurs locaux redoutent le risque climatique avant tous les autres risques  
(Fondation Jean-Jaurès, BVA, Macif, 2025)

© Photo Radio France

Les PPRN, et l'ensemble des documents d'urbanisme qui en découlent, constituent dès lors un socle commun de compréhension des risques qui, sur la base d'une mise à jour régulière pour s'assurer de son alignement avec la sinistralité passée et l'évolution des scénarios scientifiques, peut se décliner en action concrètes auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

Des plus jeunes, à travers des actions de sensibilisation dans les écoles, aux réseaux professionnels (notaires, agents immobiliers...), sans oublier les élus et agents publics, les multiples dynamiques de prévention en proximité constituent un terreau fertile pour explorer, diversifier, expérimenter en collectif et ainsi renforcer la résilience face aux aléas.



### Charte résilience de la ville de Paris : la Macif engagée auprès des parisiens pour faire connaître les bons comportements face aux risques

La Macif a rejoint le collectif des acteurs signataires de la charte d'engagement pour la résilience de Paris en 2025 et s'engage ainsi à déployer des actions de prévention pour diffuser une culture de la résilience au sein de la population parisienne et du tissu institutionnel, associatif et économique local.

### Organiser la solidarité sur les territoires avant, pendant et après les crises

La proposition gouvernementale issue du troisième plan d'adaptation au changement climatique dédiée au développement des réserves communales de sécurité civile<sup>3</sup> s'inscrit en pleine cohérence avec l'historique mutualiste d'actions en proximité pour faire vivre la solidarité face aux aléas. Au-delà des missions de prévention, nos délégués, répartis sur l'ensemble du territoire, travaillent aux côtés des pouvoirs publics à la structuration de réseau de solidarité pour agir en amont, pendant et après les crises, notamment les catastrophes naturelles. L'assistance aux populations et l'appui logistique au rétablissement des activités lors de la survenue des crises ne peuvent qu'être renforcés en impliquant l'ensemble des acteurs professionnels et bénévoles locaux. Les dispositifs de réserves citoyennes et le déploiement des gestes qui sauvent sont ainsi des dispositifs de formation déterminants pour renforcer la résilience locale en s'appuyant sur les réseaux d'engagement de proximité.



### Diffuz : une plateforme de solidarité Macif pour déployer le bénévolat sur les territoires

Lancé par la Macif en 2017, Diffuz favorise la rencontre entre ceux qui ont envie d'agir et les associations à la recherche de bénévoles. Cette solution numérique, gratuite et accessible à tous rend le bénévolat accessible, fait vivre des rencontres solidaires et soutient le milieu associatif. Les domaines d'action sont multiples : jeunesse, environnement, égalité, prévention/santé ou encore lutte contre la pauvreté et l'isolement. La plateforme a rassemblé depuis sa création plus de 90 000 Diffuseurs qui se sont engagés dans des actions d'intérêt général auprès de 3650 structures de proximité.



### 1 Français sur 10

seulement a préparé un sac d'urgence  
(Croix-Rouge française, 2024)



### 20 à 50 %

des personnes exposées à une catastrophe naturelle ont un risque de développer des troubles psychologiques  
(Croix-Rouge française, 2024)



Avec le projet «Habitabilité du littoral», nous voulons montrer que l'adaptation au changement climatique passe d'abord par l'humain : créer du lien, partager les savoirs, et imaginer ensemble des territoires plus résilients et vivants.

**Roland Jourdain**  
Navigateur et co-fondateur du fonds Explore



### Développer la culture du risque pour préserver l'habitabilité du littoral : l'expérimentation de la Macif, Explore et l'intercommunalité Concarneau Cornouaille Agglomération

En 2025, la Macif a initié un partenariat stratégique avec le Fonds de dotation Explore autour de l'expérimentation «Habitabilité du littoral» qui interroge notre manière de vivre sur le littoral et notre capacité à se préparer et à traverser les aléas climatiques. Le projet associe tous les acteurs territoriaux de l'agglomération Concarneau Cornouaille afin d'expérimenter une méthode de co-construction pour favoriser l'adaptation face aux changements climatiques et renforcer la prévention en développant une culture du risque local au travers d'actions concrètes, ancrées dans le territoire, telles que l'implication des citoyens dans la mise à jour des Plans de sauvegarde communaux (PSC) ou à travers des dispositifs de réserves citoyennes. Des expérimentations visant à placer l'humain au cœur des dispositifs de résilience se déployeront sur les trois prochaines années dans l'agglomération.

# Innover pour répondre aux grandes transitions

## à l'œuvre au sein de la société

### La solidarité intergénérationnelle, ciment de notre société et garantie du principe de mutualisation

Acteur de proximité depuis 65 ans, la Macif accompagne plus de 6,3 millions de sociétaires, adhérents et clients dans leurs besoins de protection. Notre sociétariat est ainsi le reflet de la société française et des différentes tranches d'âge qui la composent. Tant sur le plan économique que sociétal, nous voulons préserver la mutualisation des risques et la solidarité entre les tranches d'âge afin d'éviter qu'un fossé ne se creuse entre ces dernières.

En tant qu'assureur, nous considérons que la mise en commun, entre générations, de nos risques, besoins et ressources est la clé pour faire face aux changements. C'est en mutualisant les risques de tous, que nous permettons à chacun, de bénéficier d'offres accessibles.

Avec 78% des Français ayant le sentiment que les jeunes et anciennes générations ne partagent pas les mêmes préoccupations (Elabe, 2024), nous voulons renouveler le débat sur les équilibres démographiques à l'aune d'un récit concret autour des conditions d'émancipation et d'autonomie.

Car le droit à l'autonomie n'a pas d'âge, pas plus que le devoir de solidarité qui nous lie tous<sup>1</sup>.

Ainsi, la Macif est engagée auprès de la jeunesse pour l'aider à grandir, à porter sa voix dans le débat public et à se projeter dans le monde de demain en ayant les clés de son autonomie. Auprès des aînés, nous luttons contre l'isolement social et innovons pour créer les conditions du bien vieillir alors que nous avons gagné 25 années de vie en un siècle.

### Des 1000 premiers jours des nouveaux-nés à la fin de vie des aînés : l'innovation au cœur des transitions démographiques, sociales et environnementales

L'établissement d'un nouveau pacte générationnel autour des enjeux d'autonomie et d'émancipation, de leur acquisition et leur pérennisation, constitue un cap fédérant pour le déploiement de nos innovations métiers.

Le vieillissement de la population soulève les questions de la préparation de la retraite, de l'emploi des seniors, de l'accès aux soins, de la dépendance, du maintien à domicile, des transports ou encore des usages numériques. En tant qu'assureur automobile, nous observons notamment que les habitudes de mobilité changent. Les consommateurs plus âgés conduisent moins souvent, conservent leur véhicule plus longtemps et ont de plus en plus recours à des moyens de transport alternatifs. Les enjeux démographiques rejoignent dès lors les questions environnementales, avec une réduction du nombre de véhicules traditionnels et un usage plus large des mobilités partagées. Nous déployons aussi des actions de prévention de santé pour tous les âges, afin de maximiser l'espérance de vie en bonne santé.

Nous sommes ainsi aux côtés des acteurs qui innovent dans le secteur des transports, notamment des mobilités automatisées et partagées, ou encore de l'habitat intergénérationnel. Nous accompagnons également «ceux qui aident», avec un engagement historique auprès des aidants, et des dispositifs d'appui à la parentalité.

Nous plaçons donc la conception des nouvelles protections et solidarités au cœur de la résilience territoriale, avec un leitmotiv pour la Macif : partir du quotidien et du vécu des sociétaires, adhérents et clients, et déployer des innovations aussi bien sociales que technologiques en proximité.



**70 %**  
de notre programme d'actions mutualistes  
en lien avec les transitions  
(climat, santé, démographie et cadre de vie)<sup>2</sup>

### Mobilité



**18,2 %**  
des véhicules  
à quatre-roues  
ont été réparés avec au moins  
1 pièce de réemploi en 2024  
lors d'un sinistre garanti<sup>3</sup>



**370 000**  
véhicules hybrides  
et électriques  
assurés<sup>4</sup>



**Près de 4 000**  
garages agréés<sup>5</sup>

### Santé



**2 M**  
de personnes  
protégées avec Macif  
Santé-Prévoyance<sup>6</sup>



**4 M€**  
versés  
pour des actions  
de solidarité  
en santé<sup>7</sup>



**4,8 M**  
de sociétaires Macif  
peuvent disposer de  
 prestations d'assistance pour  
 améliorer leur quotidien  
 d'aîtant<sup>8</sup>

<sup>1</sup>Manifeste de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) - Congrès d'Agen 2025. - <sup>2</sup>Périmètre Macif SGAM au 31/12/2024. - <sup>3</sup>Rapport d'activité Macif SGAM 2024. - <sup>4</sup>Portefeuille Macif au 30/09/2025 véhicules hybrides (rechargeables ou non) et électriques. - <sup>5</sup>Ibid. - <sup>6</sup>Au 31/12/2024. Apivia Macif Mutuelle (AMM), assureur de contrats santé et prévoyance distribués sous marque Macif. Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité et adhérente à la Mutualité Française. - <sup>7</sup>En 2024 (Complémentaires Santé solidaire, Fonds d'action sociale, Macif Solidarité Coups Durs, Prestations solidarité Chômage, Dispositif site «Avec les aidants» et Apivia Prévention) - <sup>8</sup>Au 28/07/2025 (cf. site Macif) - Dans les conditions et limites du contrat souscrit.

# Développer des services de mobilité décarbonés et inclusifs



1/3

des émissions de gaz à effet de serre françaises sont générées par le secteur des transports  
(Gouvernement, 2024)



près de 4/10

actifs ont un trajet domicile-travail de plus de 30 minutes  
(ADEME)



Pour 65 %

des Français la voiture individuelle est le mode de transport principal  
(Statista Consumer Insights, 2025)



15 M

de Français sont en situation de précarité mobilité en France  
(Baromètre 2024 Wimoov & Macif)



68 %

des jeunes (18-30 ans) privilégient un véhicule d'occasion comme premier véhicule  
(Observatoire Cetelem de l'automobile 2025)

## Nos propositions

1

S'engager pour le droit à la mobilité pour tous les citoyens en favorisant les mobilités solidaires, intergénérationnelles et collectives au sein des projets locaux de transport.

2

Soutenir l'innovation technologique et sociale dans les mobilités afin que l'autonomisation et l'électrification soient des leviers au service du désenclavement des territoires et de l'accès aux droits des publics les plus fragiles.

3

Encourager les mobilités actives au cœur des politiques de prévention en santé dans une logique d'urbanisme favorable à la santé.

4

Soutenir les filières économiques locales de la réparation et du réemploi des véhicules afin de soutenir le pouvoir d'achat et la consommation responsable des habitants.

5

Déployer des actions de prévention des risques routiers et lutter contre les incivilités sur la route à travers des actions de sensibilisation régulières auprès des habitants.

# Notre regard d'assureur mutualiste sur les mobilités

La Macif est engagée pour accompagner ses sociétaires, adhérents et clients, dans la grande mutation des transports qui s'opère actuellement, à l'aune des enjeux de sécurité, de décarbonation, et d'inclusion. Notre ambition est de favoriser l'émergence des nouvelles formes de mobilités, tout en restant fidèle à notre promesse pour le pouvoir d'achat et l'acceptabilité sociale de la transition. En outre, face au vieillissement de la population et à la précarité de la jeunesse, nous innovons main dans la main avec les pouvoirs publics, pour déployer un futur mutualiste de la mobilité, fondé sur des solutions collectives et inclusives.

  
**1 déplacement sur 2**  
effectué en voiture en ville < 3 km  
(Réseau Action Climat)

  
**25%**  
des ventes sont des voitures électriques et hybrides  
(CGDD, 2024)



Nous souhaitons aider les plus âgés dans leurs mobilités car sans celles-ci, l'isolement et la solitude s'installent. Proposer une solution de mobilité permet de répondre à des besoins du quotidien (courses, rdv médicaux, loisirs) et de créer du lien social. Or, ce n'est pas si évident pour les personnes âgées qui habitent dans un territoire rural, peu desservi par les transports publics. C'est pourquoi la Macif est partenaire de Rezo Séniors et de la Communauté de communes du Plateau Picard, un réseau de conducteurs bénévoles s'engage afin d'assurer la mobilité des séniors.

**Alain Lebrun**  
Vice-président de la Macif

## Accompagner un nouveau partage de la route pour des mobilités écologiques et collectives

L'objectif européen de neutralité carbone à horizon 2050 implique d'importants changements sur l'organisation des systèmes de transports, les usages et comportements, ainsi que les choix technologiques associés<sup>1</sup>. La fin de l'auto-solisme est un cap collectif partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser le report modal vers les transports collectifs, les services de mobilités partagés (covoiturage, autopartage) et les mobilités actives (vélo, marche). Toutefois, 32% des communes françaises ne disposent d'aucun arrêt de bus<sup>2</sup>. La voiture demeure donc une solution indispensable pour une majorité

de Français et un vecteur d'inclusion socio-économique.

Pour que la mobilité de demain réponde aux impératifs de décarbonation sans créer une mobilité «à deux vitesses», la Macif expérimente aux côtés de collectivités des solutions de partage de la mobilité au plus proche des besoins des habitants. Si de nouvelles formes de déplacements apparaissent dans les villes et territoires ruraux, de nouveaux risques liés au partage de la route émergent. Les nouveaux schémas de mobilité appellent donc à une sécurisation de la cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés, individuels et collectifs. Les impacts positifs sur la santé des mobilités actives (marche, vélo) méritent également d'être pleinement pris en compte dans la création des parcours de mobilité locaux, dans une logique d'urbanisme favorable à la santé.



## Macif, investisseur historique des mobilités partagées et intergénérationnelles sur les territoires

Souhaitant accompagner l'émergence des nouvelles mobilités, à la fois pour contribuer à l'impératif environnemental et l'enjeu d'autonomie d'une population vieillissante, la Macif, via ses véhicules d'investissement, accompagne depuis plusieurs années des entreprises favorisant le covoiturage, tels que Mobicoop, (plateforme de covoiturage libre, citoyenne et solidaire), Karos (leader français du covoiturage domicile-travail), et d'autopartage, tels que Citiz (pionnier de l'autopartage coopératif en France) ou Communauto (plus ancien service d'autopartage en Île-de-France). Avec la Communauté de communes du Plateau Picard, la Macif soutient également le «Rezo Séniors», une solution de transport solidaire, au service de l'autonomie des personnes âgées en les aidant à se déplacer au quotidien grâce à une communauté de conducteurs, notamment recrutés parmi les sociétaires Macif.



## Le véhicule automatisé collectif au service du désenclavement des territoires

Dans le cadre de l'écosystème Movin'On, la Macif a créé la Communauté d'Intérêt dédiée au Véhicule Automatisé (CIVA), fédérant 12 entreprises travaillant dans une démarche d'innovation ouverte pour permettre des progrès en matière d'autonomisation des véhicules au service d'une mobilité plus inclusive. La CIVA observe notamment l'expérimentation Réseau inclusif de mobilité automatisée (RIMA) dans un territoire rural de la Drôme (la ville de Crest et la Communauté de communes du Val de Drôme) et son acceptabilité sociale. RIMA met en service des navettes automatisées sur un parcours non desservi par les transports en commun. Le dispositif RIMA est lauréat de l'appel à projets «Mobilité Routière Automatisées» du quatrième programme d'Investissement d'Avenir (PIA) France 2030.



## 2 Français sur 10

n'ont pas le choix de leur mode de transport dans les grandes villes. Dans les campagnes, ils sont 8 sur 10.  
(4<sup>e</sup> baromètre d'acceptabilité VEDECOM Macif)



## 38%

des jeunes ruraux ont renoncé à un entretien d'embauche en raison de difficultés de déplacement  
(Cour des Comptes, Rapport public annuel 2025)



## Innover pour assurer un droit à la mobilité pour tous

Avec le vieillissement de la population, les habitudes de mobilité changent. Les consommateurs plus âgés conduisent moins souvent, conservent leur véhicule plus longtemps et ont de plus en plus recours à des moyens de transport alternatifs. Dans le même temps, les jeunes générations font face à des difficultés croissantes d'accès aux transports, pour des enjeux d'offre et d'accessibilité financière. Or, à tous les âges de la vie, la mobilité est déterminante dans l'accès aux droits et l'autonomie des individus. Et parce que l'innovation pour un public fragile participe de l'inclusion au plus grand nombre, la Macif s'est engagée fortement dans l'automatisation des mobilités collectives afin de participer au désenclavement des zones péri-urbaines et rurales. L'essaimage de ce type d'initiatives dans l'ensemble du territoire nécessite aujourd'hui des coalitions innovantes autour des autorités organisatrices de mobilité (AOM), impliquant les acteurs publics et privés, engagés pour l'équité territoriale.

**Le projet Navette Automatisée à Haut Niveau de Service (NAHNS), avec des véhicules qui vont à 45km/h, et qui relient certains quartiers est bien un service pilote qui permet de se projeter dans une mobilité innovante, repensée et décarbonée. En étant totalement électriques et «intelligentes», ces navettes sont un outil pour l'avenir dont les territoires de France et d'ailleurs pourront s'inspirer dans leur politique de transition.**

**Laurent Monnet**

Maire adjoint de Valence, conseiller départemental de la Drôme, vice-président Valence Romans Agglo, extrait d'un discours prononcé le 27 février 2025



## 1 Français sur 3

a déjà renoncé à une opportunité professionnelle faute de solution de mobilité  
(Harris Interactive)



## 18%

des séniors n'ont aucun service de mobilité à proximité de leur domicile  
(Baromètre des Mobilités du Quotidien - 3<sup>e</sup> édition, Wimoov, 2024)

**30%**des accidents mortels liés à un défaut de la route  
(ONISR, 2024)**3193**personnes sont décédées et 236 000 personnes ont été blessées sur les routes en France métropolitaine en 2024  
(ONISR, 2024)**52%**des personnes décédées, étaient des usagers dits « vulnérables »  
(Abeille Assurances/Odoxa, 2024)**67%**des Français déclarent proférer des insultes sur la route  
(Fondation Jean-Jaurès et Macif, 2024)

## Prévention des risques routiers : vers un partage de la route plus apaisé

Par ailleurs, si les infrastructures sont indispensables, il convient de souligner le rôle fondamental de la prévention auprès des citoyens des bons réflexes pour se déplacer en toute sécurité sur la route, notamment à l'aune du développement des pratiques électriques et du vieillissement des conducteurs. Depuis plus de 20 ans, la Macif agit sur le territoire français pour rendre les sociétaires, adhérents et clients, et plus largement les citoyens, acteurs de leur propre prévention. Initialement impulsée par le gouvernement pour faire de la pédagogie auprès de la population, la sécurité routière a pour objectif d'informer et de responsabiliser. Aujourd'hui, tout le monde connaît Sam par exemple :

celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. Et qui ne se souvient pas de Karl Lagerfeld enfilant un gilet réfléchissant : « C'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien mais ça peut sauver la vie ? ». En complément des grandes campagnes nationales, la prévention des risques routiers nécessite des actions de proximité avec les citoyens, à la fois en lien avec les acteurs clés, collectivités, préfectures et gendarmeries, mais aussi à travers des actions de pair à pair, pour prévenir sans culpabiliser. La Macif crée le dialogue avec les citoyens tels qu'ils sont, notamment avec leurs failles, en particulier leurs insultes sur la route. Ces dernières sont renforcées à l'aune d'un partage de la route de plus en plus multiple. Face à des Français qui affirment à une large majorité céder à la « rage au volant », des actions de proximité pour promouvoir l'apaisement dans les mobilités sont nécessaires.



## Sensibiliser aux dangers de la route, une action de long terme à adapter aux nouveaux usages et pratiques de mobilité

Au cœur de son ADN d'acteur de prévention et d'assureur automobile, la Macif déploie des actions variées pour former les citoyens aux dangers de la route, en lien avec les associations, les préfectures ou encore les gendarmeries. Les thématiques du partage de la route, de la prévention des addictions et des distracteurs au volant, l'entraînement attentionnel pour faire face au stress, la sensibilisation des auteurs d'infractions, la récupération de points ou encore les ateliers de remise à niveau du code de la route sont au cœur des 900 actions mutualistes dédiées à la prévention des risques routiers chaque année. Nous avons également réalisé un investissement dans le réseau d'auto-écoles Drive Innov qui déploie des formations à l'éco conduite et au permis de conduire pour les publics présentant des troubles de l'apprentissage (dys, TDAH, etc.), ainsi que des séniors. Pour la Macif, l'enjeu est de promouvoir toujours plus de sécurité pour tous les usagers, et un partage de la route apaisé. Notre campagne de communication « hurler les civilités » en vue d'inverser la tendance à la hausse des insultes sur la route s'inscrit également dans cette démarche, avec un message clair : « Faites la route, pas la guerre ».



## La Macif investit dans Revolte, pionnier de la réparation des véhicules électriques et s'engage contre l'obsolescence programmée des véhicules électriques

La Macif a pris une participation stratégique dans Revolte, société spécialisée dans la réparation et l'entretien des véhicules électriques et hybrides, afin de lutter contre la faible réparabilité de ce type de véhicule et l'inflation des coûts de gestion des sinistres. Pour faire grandir la filière de la réparation électrique, le cœur du projet de Revolte est d'ouvrir, diagnostiquer, trouver les pannes, développer des solutions et la documentation associée pour réduire les coûts de remplacement des pièces de 20% à 90% en fonction des situations. Revolte a, également, organisé plus de 3000 interventions et formé 250 professionnels de l'automobile en 3 ans sur l'ensemble du territoire. La Macif accompagne la société dans le déploiement de l'offre « Garages branchés » auprès de l'ensemble des garagistes de France pour appuyer leur transition vers l'électrique au travers de tutoriels, documentation, réductions sur du matériel et l'accès facilité à l'expertise pour des réparations innovantes et écologiques. Une ambition en commun : « les voitures électriques doivent durer 100 ans ».

**56%**des Français estiment possible de « faire de la prévention », pour sensibiliser et éviter ces « vaines tensions »  
(Fondation Jean-Jaurès et Macif, 2024)**+29%**sur le coût des pièces de réparation automobile neuves entre 2020 et 2024  
(France Assureurs, 2025)

## Réparer plutôt que remplacer : pour des filières industrielles de proximité dédiées à la réparation résiliente

L'électrification nécessaire des mobilités a des effets de bords importants sur la réparation des véhicules après un sinistre. En effet, le coût des réparations des véhicules électriques ou hybrides sont supérieurs<sup>4</sup>. Notre objectif en tant qu'assureur mutualiste est de permettre aux citoyens d'assurer un véhicule moderne et électrique à un tarif acceptable à l'avenir.

La Macif contribue à la lutte contre l'obsolescence programmée des véhicules électriques. À la fois au niveau des instances de place du secteur de l'assureur pour contribuer à la création collective d'un indice de réparabilité et de coût pour donner à voir au consommateur le niveau de réparabilité avant de choisir un véhicule. La Macif s'engage aussi en faveur du développement de l'utilisation des pièces issues de l'économie circulaire dans la réparation automobile<sup>5</sup>. Cette dynamique repose toutefois sur la capacité des acteurs du territoire à développer les filières industrielles dédiées au recyclage, notamment plaçant au cœur des politiques publiques l'accompagnement des circuits d'approvisionnement de l'industrie du réemploi. Il s'agit d'un levier économique essentiel, créateur d'emplois et de résilience territoriale.

**97%**des Français sont satisfaits d'une réparation avec une pièce recyclée  
(France Assureurs, 2025)**5,3%**des pièces remplacées en automobile sont des pièces recyclées  
(France Assureurs, 2025)

<sup>4</sup>Aéma - La prévention des risques routiers - Dossier internet - Article France Info en ligne du 19/02/19 « Quand Karl Lagerfeld recommandait le port du gilet jaune » dans le cadre de la campagne de sécurité routière de 2008. - <sup>5</sup>Données de l'Association sécurité et réparation automobile.

<sup>6</sup>Conformément à la réglementation, une pièce de réemploi peut être proposée en cas de sinistre garanti et pour certaines réparations (hors éléments de sécurité par exemple), dans les conditions et limites du contrat souscrit.

# Innover pour permettre l'accès aux soins en proximité



**87%**  
du territoire est classé en désert médical  
(Gouvernement, 2025)



**2 Français sur 3**  
ont renoncé à des soins au cours de l'année  
(FNMF, 2025)



**17%**  
des 16-29 ans français (hors Mayotte) déclarent un problème de santé de longue durée  
(Source : Eurostat, 2022)



**2,6 M**  
de personnes âgées en situation de perte d'autonomie  
(Igas, 2024)



**1 Français sur 5**  
est aidant  
(FNMF, Montaigne, Terram 2025)



**25%**  
des jeunes souffrent de mal-être psychologique ou de dépression  
(FNMF, Montaigne, Terram 2025)

## Nos propositions

1

**Lutter contre le non-recours aux soins** en garantissant l'accès pour tous à la santé et aux dispositifs de prévention en soutenant la mutualisation des risques la plus large possible sur l'ensemble du territoire.

2

**Généraliser la mise en place d'équipes de soins traitantes** afin de renforcer le maillage territorial et partager les compétences.

3

**Accompagner l'accès aux soins en proximité en plaçant la santé au cœur des schémas locaux de mobilité**, en particulier pour promouvoir les dispositifs «aller vers» et les mobilités inversées au cœur des stratégies d'égalité pour garantir le droit de se soigner.

4

**Placer les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) au cœur des projets locaux d'accès aux soins** afin de favoriser la démocratie en santé.

5

**Faciliter la détection et prise en charge de la santé mentale**, en déployant la formation des agents publics et des administrés aux premiers secours en santé mentale et en structurant des réseaux d'ambassadeurs dédiés sur le territoire.

6

**Accompagner les aidants à travers les réseaux d'entraide locaux** et mieux intégrer la dépendance dans les stratégies santé territoriales.

7

**Promouvoir le déploiement de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC)** la plus avantageuse pour les agents territoriaux de la fonction publique.

# Notre regard d'assureur mutualiste sur l'accès aux soins de proximité



Solidaire pour favoriser l'égalité d'accès aux soins et au bien-être, notre mutuelle Santé Prévoyance s'engage pour une protection accessible à tous. Nous déployons des contrats et actions de prévention en santé pour que les soins soient accessibles au plus grand nombre et partout sur le territoire. Main dans la main avec notre métier d'assureur des mobilités, nous travaillons au développement d'approches populationnelles du soin et de parcours de mobilité pour «aller vers» les usagers et réduire le non-recours aux soins. Nous défendons le modèle mutualiste et le principe de non-lucrativité dans le secteur sanitaire et médico-social, afin de préserver le caractère d'intérêt général et de renforcer les espaces de démocratie en santé.



**13 ans**

c'est l'écart d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres  
(Observatoire des inégalités, 2022)



**6M**

de Français n'ont pas de médecin traitant, dont 620 000 en affection longue durée  
(DRESS, 2024)



**1/3**

des patients renoncent à des soins faute de rendez-vous

## L'accès aux soins pour l'accès aux droits

La Macif, à travers sa mutuelle Santé Prévoyance, participe aux réflexions sur l'équilibre économique du système de protection santé français au niveau national, et s'engage en proximité pour préserver le droit de se faire soigner et vivre en bonne santé. Notre gouvernance citoyenne nous rappelle chaque jour que l'accès à la santé est un déterminant essentiel de la cohésion sociale, de l'accès aux droits et de la confiance démocratique. En effet, dans la vision mutualiste, «la protection sociale est un élément constitutif d'une véritable citoyenneté». L'équité territoriale en matière d'accès aux soins relève donc du «principe de solidarité entre les ayants droit de l'État providence<sup>1</sup>».



## «Pourquoi tu ne te soignes pas ?» : une initiative Macif Santé-Prévoyance pour lutter contre le non-recours

En partant du constat que près d'un tiers des Français déclarent avoir déjà renoncé à aller voir un médecin généraliste, les équipes de la mutuelle Santé Prévoyance de la Macif ont développé en 2023 l'initiative «Pourquoi tu ne te soignes pas ?». Ce projet consiste à identifier les adhérents renonçant aux soins grâce à l'exploitation des bases de données et d'indicateurs de renoncement. Ces adhérents sont ensuite contactés pour identifier leurs besoins et les faiblesses et les rediriger vers un conseiller de Macif Solidarité Coups Durs (MSCD). Le pilote de ce dispositif a mobilisé 10 conseillers à Tours et a permis de rentrer en contact avec près de 1000 personnes.

Cette solidarité entre les Français et entre les territoires constitue le fondement de la mutualisation qui est au cœur de l'histoire des mutuelles et des sociétés d'assurance mutuelle : plus nous sommes nombreux à cotiser, plus le système de solidarité est large et protecteur pour le plus grand nombre. Le renforcement de la territorialisation des politiques de santé va amener à une réflexion attendue sur la place de la santé dans les villes. Partir du lieu d'expression de la demande en santé des Français invite à l'établissement de nouveaux schémas de coordination territoriaux. En effet, face aux difficultés d'accès aux professionnels que rencontrent les habitants, les acteurs mutualistes proposent de mieux organiser le premier recours en mettant en place des équipes de soins traitantes

de proximité. Passer de la notion de «médecin traitant» à celle d'«équipe de soins traitante»<sup>2</sup>, constituée par le patient lui-même, repose sur une bonne coordination des équipes de professionnels (médecins, assistants médicaux, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes, etc.) qui peut être facilitée par un appui des collectivités territoriales. La généralisation communautés professionnelles territoriales en santé (CPTS), des contrats locaux de santé (CLS) et de santé mentale (CLSM) à l'échelle des bassins de vie constitue un premier levier pour mieux coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du soin et de la prévention d'un territoire. Leur articulation avec les stratégies d'aménagement du territoire, en particulier les schémas de mobilité, ouvrirait la voie à une approche plus systémique des enjeux d'accès aux soins.

## Lutter contre le non-recours par une approche systémique de l'accès aux droits

Acteur de santé mais aussi des mobilités, la Macif soutient depuis plusieurs années des dispositifs innovants dans les transports pour «aller vers» les citoyens ayant des difficultés de déplacements pour accéder aux soins. Qu'il s'agisse des mobilités «inversées», avec des véhicules médicalisés qui se déplacent au sein des zones péri-urbaines ou rurales, ou de dispositifs de mobilité à la demande, nous sommes persuadés que la mobilité doit être au cœur des politiques publiques de santé et de la lutte contre les inégalités dans les territoires. La création des parcours d'accès aux soins requiert donc de la transversalité dans l'établissement des politiques publiques et des espaces de co-construction sur le long terme avec les écosystèmes publics, privés, associatifs, de l'innovation sociale en santé. L'aller-vers constitue en outre une

réponse essentielle pour lutter contre la dégradation sanitaire et sociale des populations les plus vulnérables.



## En Moyenne Durance, la Macif expérimente un dispositif de mobilité pour «aller vers» ceux qui ne se soignent pas

Dans le cadre du consortium Hub CoLab for Silver aux côtés du CEA et de Toyota, la Macif expérimente le projet de transport à la demande «Paasserelle» avec Provence Alpes Agglomération pour lutter contre l'isolement et le non-recours aux soins. Aux côtés de la communauté d'agglomération, de l'agence régionale de santé et des maisons France service des communes de la Moyenne Durance, la Macif teste un dispositif de mobilité adapté pour les populations vieillissantes et isolées ayant vocation à optimiser l'offre de soins existantes, et lutter contre les rdv médicaux non-honorés par manque de solution de transport. Au-delà du transport à la demande optimisé par un système algorithmique, l'expérimentation a vocation à intégrer des dispositifs de prévention sur le temps de trajet et à créer du lien avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire (médecins, pharmacies, association...). Implanté localement, la Macif a relayé la communication sur le dispositif auprès de ces sociétaires de Moyenne Durance. Près de 300 trajets à la demande ont été réalisés pendant l'été 2025, à 65% à la demande de séniors.

*Dans une logique de Territoire de Pleine Santé, il est essentiel de considérer la mobilité comme un déterminant majeur de l'accès aux soins. Pour autant, la pleine santé ne se limite pas à l'accès aux soins : elle implique la capacité de chacun à se déplacer librement, à faire ses courses, à pratiquer une activité physique, à entretenir des liens sociaux et à participer à la vie de la communauté.»*

**Patricia Granet-Brunello**  
Maire de Digne-les-Bains  
(lors de l'inauguration du programme Paasserelle, le 2 juin 2025)



**96%**

des urbains ont accès aux urgences en moins de 30 minutes, contre seulement 79% des ruraux  
(AMRF, 2021)



**40%**

des femmes en âge de procréer résident à plus de 45 minutes d'une maternité  
(CESE, 2025)

<sup>1</sup>Manifeste de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) - Congrès d'Agen 2025.

<sup>2</sup>Ibid, Première proposition.



**8**  
centres de santé sur  
10 relèvent de l'ESS  
(ESS France, Aésio Mutuelle,  
2024)



**+ de la moitié**  
des EHPAD privés  
à but lucratif  
appartiennent à cinq  
grands groupes  
(Dress, 2025)



**Seules 19%**  
de leurs places sont  
habilitées à l'aide  
sociale, bien en  
dessous de la  
moyenne nationale  
(81%)



**5,8 M**  
de fonctionnaires  
vont être concernés  
par la réforme de la  
PSC, dont 2 millions  
d'agents territoriaux  
(KPMG, 2023)

En ce sens, cette approche mérite d'être inscrite dans les dispositifs de droit commun, car constitutif d'un futur de la médecine et de l'action sociale «hors les murs» qui fait déjà ses preuves. En matière de vaccination, la période Covid a permis de démontrer l'efficacité des dispositifs mobiles pour dépasser les fractures territoriales face aux actions déterminantes de la prévention en santé<sup>3</sup>.

Cet accès à la prévention sans reste à charge est au cœur de la décision de la Macif de proposer aux adhérents d'un contrat santé la prise en charge du traitement préventif contre la bronchiolite dont le coût important peut conduire à un renoncement s'il n'est pas couvert par une complémentaire<sup>4</sup>.

### Soutenir le paradigme de la non-lucrativité dans le soin

La typologie, lucrative ou sans but lucratif, des lieux de santé sur les territoires a un impact structurant sur les dynamiques d'accès aux soins. Partie prenante de la fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), nous soutenons le développement de services de santé et d'accompagnement mutualistes (hôpitaux, centres dentaires, EHPAD, crèches, magasins d'optique...) qui sont de véritables communautés locales de santé au service de l'intérêt général.

Les structures de l'économie sociale et solidaire, des centres de santé mutualistes aux maisons de santé sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en passant par les nombreuses innovations du secteur associatif, permettent de placer la démocratie au cœur des projets de santé territoriaux et de rappeler que la protection sociale est au service de l'émancipation individuelle et collective. Nous voulons lutter contre une santé qui serait déterminée par les niveaux de reste à charge : si l'organisation de la santé doit s'adapter aux nouvelles contraintes économiques, écologiques et démographiques, la colonne vertébrale doit rester celle de garantir à chacun la capacité à mener pleinement sa vie sans craindre un aléa. La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents

territoriaux questionne également les équilibres entre structures lucratives et non-lucratives dans la réponse aux besoins de protection des fonctionnaires. À travers sa mutuelle substituée, la Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MNFT), la mutuelle Santé Prévoyance de la Macif soutient l'obligation de participation des employeurs publics locaux à la protection complémentaire de leurs agents. Concernant la PSC, la Macif est favorable au maintien des procédures de labellisation et de conventions de participation. Nous appelons à un déploiement de la PSC la plus avantageuse possible pour les agents actifs et retraités, valorisant l'éthique mutualiste et la prévention des risques.



*Il convient de rappeler que la première des solidarités en santé est l'accessibilité financière des soins. Les complémentaires, en mutualisant les risques à une large échelle, participent donc de l'accès à la santé des habitants. Le modèle mutualiste, qui place la prévention au cœur de ses actions en proximité, permet de lutter contre le non-recours aux actions de dépistage et de prévention. Notre engagement à rembourser à 100% le vaccin Beyfortus s'inscrit dans cette volonté de lutter contre une prévention à deux vitesses.*

**Jean-Marc Simon**

Directeur Santé Prévoyance Macif et directeur général délégué d'Apivia Macif Mutuelle

<sup>3</sup>L'aller-vers, une démarche de santé publique. ARS Ile-de-France, Avril 2022. - <sup>4</sup>Dispositif soumis à conditions et valable pour tous les adhérents d'un contrat santé assuré par Apivia Macif Mutuelle en complément des garanties souscrites. Remboursement de l'éventuel reste à charge consécutif à la délivrance du traitement préventif contre la bronchiolite, entre le 08/09/25 et le 06/02/26. Ce remboursement sera effectué hors participation forfaitaire et franchise médicale.



### L'expertise de la Fondation Macif sur la mobilité au service de l'accès aux soins

La Fondation Macif soutient fortement l'accès aux services essentiels et notamment l'accès aux soins. Elle finance et accompagne de nombreux projets territoriaux de mobilité solidaire, portés par de grands réseaux comme le projet Croix-Rouge Mobilité ou par de petites structures locales, préoccupées par le maintien de la mobilité de leurs habitants fragilisés par leur âge, leur isolement en ruralité ou en ville..., pour leur garantir une continuité d'accès aux soins. La Fondation d'entreprise a aussi lancé un appel à projets porté avec le Cerema, pour accompagner le déploiement de 11 projets de transports solidaires coconstruits à chaque fois par un binôme association-collectivité comme des exemples à essaimer ensuite partout en France où le besoin se fait ressentir.

Quand ce déploiement n'est pas possible, d'autres solutions sont expérimentées en mobilité inversée, qui amènent le soin aux habitants, jusque dans leur village ou quartier. L'association Le MarSOINS en est un exemple réussi, de par ses 6 camions qui sillonnent l'Ouest de la France, proposant des RDV gratuits de prévention de nombreuses spécialités médicales.



**25%**  
des jeunes français  
sont atteints de  
dépression  
• Ils sont 29% à  
souffrir de détresse  
psychique en  
Bourgogne-Franche-  
Comté et 28%  
en Provence-Alpes-  
Côte d'Azur.  
• 27% des jeunes  
urbains souffrent  
de dépression  
contre 20% des  
jeunes ruraux.

(Terram, FNMF, Institut  
Montaigne, 2025)

### Accompagner la détection et l'accompagnement en santé mentale en proximité

Reconnue comme Grande cause nationale en 2025, une véritable « vague de souffrance psycho-sociale »<sup>5</sup> appelle à une action collective, au plus près des lieux de vie des citoyens, pour promouvoir la santé mentale. En effet, depuis la crise de la Covid-19, Santé publique France a observé une nette augmentation des états anxieux, des pensées suicidaires, des états dépressifs et des problèmes de sommeil ainsi qu'une baisse du nombre de personnes ayant une perception positive de leur vie depuis le début de la crise sanitaire<sup>6</sup>. Les déterminants de la santé mentale étant directement connectés au cadre de vie des personnes (accès à la nature, environnement sonore, qualité du logement, accès à la mobilité...), la capacité d'action des collectivités en la matière est ainsi majeure. Outre les choix d'aménagement du territoire, les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) et les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM), sont des espaces de concertation précieux pour créer les dispositifs de détection et d'accompagnement. L'intégration des acteurs de la prévention, notamment mutualistes, et des citoyens, dans une logique de développement du pair à pair, permet de mieux accompagner les populations vulnérables. Le déploiement des formations sur les premiers secours en santé mentale est en ce sens un levier de résilience territoriale majeur.



**La Macif s'engage avec Unis-Cité pour déployer les « Ambassadeurs Santé Mentale »**

La Macif et Unis-Cité se sont associées pour favoriser le déploiement du programme de service civique « Ambassadeurs Santé Mentale » lancé en 2019 par la Fondation Action Recherche Handicap et Santé Mentale (ARHM).

Les « Ambassadeurs Santé Mentale » ont pour rôle de réduire les stigmatisations liées à la santé mentale, encourager la détection précoce des signes de mal-être, et orienter les jeunes vers les services de santé adaptés. Les jeunes « Ambassadeurs Santé Mentale » suivent obligatoirement une formation de deux mois dispensée par Santé mentale France. La force de ce programme repose dans l'approche en pair à pair qui permet aux jeunes de se sentir plus à l'aise avec leurs interlocuteurs.



**+ d'1 jeune sur 2**  
est concerné par le  
harcèlement scolaire  
(Terram, FNMF, Institut  
Montaigne, 2025)



**700 000**  
à 1 million

de jeunes de 16 à 25  
ans sont des aidants



**1250 000**

personnes âgées  
en situation de  
dépendance  
supplémentaires  
d'ici 2050, nécessitant  
la création nette de  
715 000 postes en  
équivalent temps plein  
(ESS France, 2025)

## Aider ceux qui aident leurs proches face à la maladie

Face aux aléas et aux défis de la vie tels que la vieillesse, la maladie, le handicap... les réseaux de soutien de proximité, souvent familiaux, tiennent une place centrale dans le parcours de soin. Entre soutien émotionnel à travers une présence régulière, appui aux démarches administratives, accompagnement dans les mobilités ou encore tâches ménagères et para-médicales, le rôle des aidants est autant intense que invisibilisé dans notre société.

La Macif a intégré depuis plusieurs années dans certains de ces contrats de prévoyance (Garantie Accident, Garantie Autonomie et Dépendance) et de santé des prestations d'assistance (conseil social, ergothérapeute...) qui soulagent

le quotidien des aidants tout au long de la prise en charge de l'aidé, garanties qui sont accessibles à 4,8 millions de sociétaires. L'entreprise est également engagée depuis l'organisation des premiers états généraux Aidants & Aidés de 2010 dans la valorisation auprès des pouvoirs publics des enjeux d'accompagnement, de répit et de suivi de la santé mentale des aidants. Les réseaux de proximité offrent en sens des relais précieux aux actions nationales. En sensibilisant les populations, les collectivités ont la possibilité de créer des communautés d'entraide, de partage d'informations, sous le format de guichets uniques, et de mise en lien avec les réseaux associatifs et médicaux de l'accompagnement.

La problématique des aidants invite également à une réflexion plus globale sur l'intégration de la dépendance dans les politiques publiques de proximité.



## La Macif, depuis 20 ans aux côtés des proches aidants

Depuis 2010, la Macif est partenaire de la Journée nationale des aidants durant laquelle sont organisés des cafés mutualistes et des ateliers de sensibilisation. Dans la continuité des états généraux des aidants, la Macif a lancé un guide thématique « Être aidant et travailler » et a également soutenu la production de Vis ta vie de Nicolas Royer (2019) et la publication de 4 livres de récits d'aidants de Blandine Bricka (2016 - 2023). En parallèle du développement de garanties spécifiques dans certains de ses contrats, la Macif poursuit la visibilisation de cette problématique dans le débat public avec les podcasts « Tkt, je gère » et « À la rencontre des jeunes aidants : quels services pour demain ? », les courts-métrages « L'invulnérable » et « Être jeune ? Pas le temps ! », qui abordent le sujet des jeunes aidants.



*Les risques qui s'accumulent posent la question de l'assurabilité du monde à venir (catastrophes naturelles, réchauffement climatique, détérioration des environnements de vie et de travail, avancée en âge).*

*Qu'il s'agisse d'assurance de biens ou de personnes, nous sommes confrontés à la nécessité de réduire drastiquement ces risques, pour continuer de protéger nos adhérents et nos sociétaires. C'est ainsi que la Macif conçoit son rôle face aux enjeux de demain.*

*Ce constat implique de développer une véritable culture de la prévention, qui fasse appel non seulement à la responsabilité individuelle, mais aussi à la responsabilité collective : nos modes de vie, nos politiques publiques, nos choix de consommation, tout cela a un impact très direct sur le niveau de risque auquel nous sommes confrontés.*

*Par exemple, depuis plus de 20 ans, notre système de protection sociale est notamment fragilisé par une épidémie de maladies chroniques (obésité, diabète, cancers, maladies neuro-dégénératives, asthme, allergies...), qui pèse de plus en plus lourdement sur les dépenses de santé : 20% de patients en affections de longue durée en 2021, contre 14,6% en 2008. Si rien n'est fait, elles s'amplifieront encore dans les années à venir.*

*Or, certaines de ces maladies trouvent leur origine dans la dégradation de notre exposome, bien plus que dans le vieillissement de la population.*

*En tant que mutualiste, nous défendons l'idée que le système de protection sociale ne doit plus servir à absorber indéfiniment les risques évitables pour notre santé.*

*C'est pourquoi la Macif appelle à un grand virage préventif ambitieux qui s'attacherait non seulement à modifier les comportements, mais aussi à réduire les risques à la source, en particulier les substances chimiques, dont les pesticides, pointés par un nombre grandissant d'études médicales et scientifiques.*

*Attachée à une logique de proximité, la Macif est convaincue que le grand défi de la prévention ne peut pas être relevé sans des partenariats forts, ancrés dans chaque territoire, avec des collectivités, des acteurs publics, des associations et des collectifs de citoyens engagés.*

**Nathalie Mayance**  
Présidente d'Apivia Macif Mutuelle



# Placer la santé globale au cœur de l'action locale



**80%**

de notre état de santé est déterminé par notre environnement de vie (OMS)



**1 décès sur 4**

est lié à l'environnement dans le monde (OMS)



**3,9%**

de nos dépenses de santé sont consacrées à la prévention en France, contre 5,5% en Europe (INMF, 2025)



**6 Français sur 10**

pensent que la prévention est plus efficace que le soin (Odoxa - Ramsay Santé, 2022)



**1 Français sur 2**

se dit angoissé par le lien entre santé et environnement (ViaVoice, 2022)

## Nos propositions

1

Promouvoir le financement du virage préventif en proximité notamment en défendant la délégation des crédits prévention de l'Assurance maladie aux territoires volontaires pour innover en matière d'éducation à la santé physique, environnementale et mentale au plus proche des besoins des habitants.

2

S'engager pour un urbanisme favorable à la santé afin de mieux prendre en compte l'impact sur la santé physique et mentale des politiques d'aménagement du territoire (PLU, PLH...).

3

Faire connaître la santé environnementale auprès des habitants et soutenir le dépistage santé-habitat à travers le déploiement des conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI), notamment chez les personnes atteintes de maladies chroniques et à la suite d'une catastrophe naturelle.

4

S'engager dans l'organisation économique et agricole du territoire pour faciliter l'accès à une alimentation saine, locale et issue de l'agriculture biologique, pour tous. Sensibiliser aux impacts positifs sur la santé du bien manger dans tous les lieux de partage du territoire (cantines, marchés, tiers-lieux, commerçants...).

5

Informier les citoyens et s'engager pour réduire l'exposition des habitants aux pollutions et polluants, notamment en suivant la prévalence de certaines maladies qui inquiètent les populations à une échelle locale.

# Notre regard d'assureur mutualiste sur la santé globale

Penser la santé au-delà du strict soin constitue un défi pour les acteurs territoriaux car c'est au cœur des bassins de vie que se jouent les déterminants de notre santé, enjeux de préoccupation majeurs des habitants de plus en plus conscients des facteurs de risques spécifiques à leurs lieux de vie. Engagé pour la prévention et la promotion de la santé depuis sa création, la Macif accompagne ses sociétaires, et plus largement les citoyens, à mieux agir sur leur bien-être. Face à l'accélération du réchauffement climatique et à la prise de conscience grandissante des populations face aux pollutions environnementales, il convient d'opérer un véritable virage préventif, en proximité et de façon transversale à toutes les politiques publiques locales. Si les mutualistes ont inspiré la protection sociale universelle, leurs expérimentations sur les territoires en faveur de la santé environnementale ouvrent la voie au paradigme d'une prévention sociale et environnementale territorialisée.



**80%**  
des maladies cardiovasculaires peuvent être évitées grâce à une meilleure hygiène de vie  
(Fédération française de cardiologie)



**Les 10%**  
les plus modestes développent jusqu'à deux fois plus de maladies chroniques que les 10% les plus favorisés  
(Insee, 2022)



**40 000 à 50 000**  
personnes décèdent annuellement du fait de la sédentarité  
(FNMF, 2024)

*La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.*

(OMS - Conférence d'Helsinki - 1994)

## De la protection à la prévention sociale au cœur des territoires

Si le proverbe « mieux vaut prévenir que guérir » est bien connu et qu'il existe une véritable prise de conscience populaire, la prévention et la promotion de la santé restent très souvent aux marges des politiques publiques nationales et territoriales. Or, l'enfermement dans le tout curatif apparaît comme une impasse, à la fois pour l'équilibre financier de la protection sociale et pour accompagner une transition écologique juste et bénéfique à la santé. Avec une explosion des maladies chroniques, impliquant d'apprendre à vivre avec la maladie pendant



## Sensibilisation à la santé environnementale avec Ma Santé, Ma planète

Parce que la santé de l'humain et celle de la planète sont intrinsèquement liées, la Macif promeut le concept de co-bénéfices. Partant de ce postulat, la Macif, à travers sa mutuelle Santé Prévoyance, a développé le programme « Ma planète, ma santé » qui consiste à organiser des animations sur les liens entre santé et environnement dans plusieurs villes en collaboration avec des associations locales, comme E-graine, les Petits débrouillards ou Ekologeek. La Macif a également produit le documentaire « Naturellement » réalisé par Jean-Christophe Moine sur l'impact de la nature sur la santé mentale. La projection de ce film dans le cadre de « Ma Santé, ma planète », est l'occasion d'accueillir les participants à ces notions et qu'ils repartent avec des gestes pour être acteur de leur santé.



## La Macif accompagne l'apprentissage des gestes qui sauvent sur l'ensemble du territoire

La Macif déploie des ateliers « Gestes qui sauvent » sur l'ensemble du territoire. Ces ateliers abordent les conditions d'alerte, mais aussi les hémorragies et les étouffements ou encore la mise en sécurité des victimes avant l'arrivée des secours. L'organisation de villages prévention est également l'occasion de mettre en place des ateliers de formations au premiers secours. Reconnaissant l'importance de former aux « gestes qui sauvent » dès le plus jeune âge, la Macif a développé l'opération « Mini-sauveteurs » en collaboration avec la Société Nationale de sauvetage en Mer (SNSM) pour sensibiliser les 7-12 ans aux gestes de premiers secours, et l'opération « Petits secouristes » en vue d'étendre la sensibilisation aux risques liés à la baignade aux activités en bords de rivières et de plans d'eau. Chaque année, plus de 2000 enfants sont formés dans le cadre de ces deux opérations.



**80% à 90%**  
des cancers du poumon sont liés au tabagisme. 3 Français sur 10 sont fumeurs  
(Santé publique France, 2024)

plusieurs années, voire toute une vie, et des dégradations environnementales qui mettent une pression sur les corps (travail sous hautes températures lors des canicules, expositions aux pollutions, qualité de l'alimentation ...) et les esprits (éco-anxiété), la prévention à 360 degrés sur les déterminants de santé apparaît comme une priorité.

Les assureurs mutualistes sont depuis leur création des préveneurs actifs sur l'impact des modes de vie et des comportements sur la santé et le bien-être : lutte contre les addictions, activités physiques, sensibilisation à l'alimentation saine, apprentissage des gestes qui sauvent... Les délégués Macif de proximité déplacent ainsi 500 actions par an sur le territoire dédiées à la prévention en santé dans une logique d'apprentissage en pair à pair et de solidarité. La démultiplication des actions, notamment en intégrant les enjeux de santé environnementale nécessite désormais des coopérations renforcées avec les décideurs publics pour injecter une logique de prévention dans tous les pans de l'intervention publique, de façon interministérielle au niveau national et local<sup>1</sup>. La territorialisation des

financements apparaît dès lors comme un impératif pour assurer un véritable virage préventif, en s'appuyant sur les acteurs de proximité et les habitants, afin de faire vivre la démocratie en santé dans les territoires.

## Habiter son territoire en pleine santé

En tant qu'acteur mutualiste proposant des solutions d'assurance habitation, mobilité et santé, nous avons intrinsèquement une approche globale de la santé. Si le soin est une compétence nationale, nous avons pleinement conscience que les compétences des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire participent pleinement à la réduction de l'exposition des populations aux facteurs de risques pour la santé et à développer des environnements favorables à la santé.

Les acteurs de la fabrique de la ville ont en effet un pouvoir d'agir considérable pour encourager les changements de comportements (si la ville me donne envie de marcher, je marcherai bien plus facilement et sans contrainte que si le médecin me dit de faire 1000 pas par



**25%**  
seulement des enfants consomment au moins 5 fruits et légumes par jour, 1 français sur 2 est en situation de surpoids  
(Santé publique France, 2025)



**23%**  
des décès et 25% des pathologies chroniques peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux  
(OMS)

<sup>1</sup>Manifeste de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) - Congrès d'Agen 2025 ; Carnet de santé France, Septembre 2025.

**40%**

des cancers pourraient être évités en modifiant nos modes de vie et nos comportements  
(Institut national du cancer, 2024)

**+ de 175 000**

décès sont liés à la chaleur extrême en Europe  
(OMS, 2024)

**7%**

de la mortalité totale en France serait attribuable à l'exposition aux particules fines dans l'air extérieur.  
(Anses)

**plus de 20%**

de la population (européenne) est exposée de manière chronique à des niveaux de bruit préjudiciables à la santé humaine  
(Réseau Villes Santé)

jour<sup>2</sup>) et agir sur les facteurs de risques environnementaux. L'urbanisme favorable à la santé, qui consiste à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque (ex : mauvaise qualité de l'air, nuisances sonores, isolement social, etc.) et maximisent l'exposition à des facteurs de protection (ex : pratique d'activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, etc.), constitue un levier majeur pour adapter aux besoins des habitants de chaque territoire les stratégies en matière de santé-environnement. La transversalité dans les principaux documents, des plans régionaux

santé environnement (PRSE) aux schémas régionaux d'aménagement et de développement durable des territoires (SRADDET) apparaît ainsi comme un levier pour mieux informer les populations.

Au-delà des aménagements au sein de l'espace public, la prévention aux facteurs de risques issus de l'environnement intérieur (isolement, humidité, pollution...) est déterminante dans les parcours de santé des habitants. Les conseillers en environnement-intérieur constituent des relais précieux pour adapter les habitats des personnes vulnérables, notamment souffrant de maladies chroniques.



**Nous nous engageons sur la santé environnementale afin de freiner l'épidémie de maladies chroniques. L'objectif est aussi d'assurer la pérennité du système de protection sociale en s'attaquant à l'origine des maladies évitables, particulièrement celles prises en charge par le régime des affections de longue durée (ALD). Il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles données scientifiques en toxicologie et épidémiologie pour sensibiliser la société et les pouvoirs publics.**

**Michel Pailley**  
Élu Apivia Macif Mutuelle,  
secrétaire du conseil d'administration

<sup>2</sup>Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales. - Guide d'accompagnement des collectivités - ARS Bretagne - ARS Pays de la Loire - Novembre 2023. - <sup>3</sup>«Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir», rapport du Sénat, 2005. - <sup>4</sup>Pesticides : «Tirons du drame de l'amiante des leçons pour l'avenir» - Tribune collective - Le Monde, janvier 2024. - <sup>5</sup>«Pesticides et santé» - Inserm, 2021.



## Accompagner la transition agro-alimentaire des territoires : la Fondation d'entreprise Macif s'engage

La Fondation d'entreprise Macif est engagée dans de nombreux partenariats pour la transition agro-alimentaire des territoires.

Elle a accompagné Terre de Liens dans son souhait de démultiplier son impact et engager le changement d'échelle de son activité par l'essaimage et la diffusion de ses pratiques et expertises en direction des collectivités territoriales, des propriétaires privés et des initiatives foncières agricoles citoyennes (IFAC).

La Macif soutient également Bio Consom'ateur qui œuvre pour une alimentation et une agriculture biologiques, locales, équitables et accessibles pour toutes et tous. L'association intervient dans des écoles pour sensibiliser les jeunes et accompagne les collectivités au travers de l'action «Plus de bio sur mon plateau» pour sensibiliser et former les élus locaux, les agents municipaux et les animateurs à la mise en place de cantines plus locales et durables.

**76%**

des européens sont inquiets de l'impact des pesticides sur leur santé et celle de leur famille  
(Ipsos, 2023)

**au moins 290**

communes sont concernées par des niveaux excessifs de PFAS dans l'eau potable, de surface ou souterraine  
(Ministère de la Transition écologique, août 2025)

**36%**

des rivières, lacs et étangs sont pollués par au moins une substance chimique perfluorée (PFAS)  
(Générations futures, 2022)

**15%**

des fermes françaises sont engagées pour une agriculture biologique, représentant 10% des surfaces agricoles françaises  
(Agence Bio, 2024)

# Répondre aux besoins de protection en s'engageant durablement au cœur des écosystèmes locaux

## Les coopérations territoriales comme gage de robustesse et de solidarité

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) présent sur l'ensemble du territoire, la Macif s'engage (à travers son réseau de délégués et d'équipes salariées) dans les écosystèmes locaux de la vie économique et citoyenne pour répondre aux besoins de protection et de solidarité de nos sociétaires au plus près de leur lieu de vie.

La Macif participe ainsi aux réseaux professionnels de proximité (réseau territorial de la Fédération nationale de la Mutualité française ou encore au maillage des correspondants locaux de France Assureurs), et est présente au sein des écosystèmes de l'ESS (en particulier dans la gouvernance des Chambres Régionales de l'ESS ou des associations territoriales de France Active). La Macif croit au pouvoir des coopérations locales et de la mobilisation citoyenne pour encasser les chocs dans un contexte de polyocrise. Les bouleversements environnementaux et sociaux sont tels sur les territoires qu'un virage vers la coopération est indispensable pour être capable de traverser les aléas et de s'adapter.

C'est également pour faire face aux vulnérabilités croissantes de la vie que la Macif soutient ses sociétaires en difficulté à travers des dispositifs de solidarité combinant des aides matérielles, financières et un accompagnement humain. Nous tissons des partenariats avec des territoires pour penser des parcours de solidarité à la croisée des dynamiques économiques, publiques et associatives de proximité.

## Soutenir la vitalité des territoires et les stratégies d'ancrage local, par l'investissement et l'implication dans les coopérations entre acteurs de proximité

La Macif prend à bras le corps sa responsabilité territoriale. Nous savons qu'une entreprise qui ne prend pas conscience de son environnement, ne peut pas être viable, car tôt ou tard les dynamiques locales (emploi, risques naturels...) la rattraperont.

Au travers des primes d'assurance collectées et en qualité d'acteur en assurance vie à travers sa filiale Mutavie, la Macif souhaite financer un futur assurable pour les générations futures, en harmonie avec le vivant.

Ainsi, nous participons au financement d'entreprises françaises, employeuses sur diverses régions et novatrices pour faire face aux transitions. Du fléchage d'une partie de l'épargne de nos adhérents vers des infrastructures de résilience climatique à la création de fonds dont certains dédiés à des thématiques d'avenir telles que les filières de la transition écologique ou la biodiversité, la Macif participe aux écosystèmes économiques locaux.



**5,1Mds**  
d'investissements durables<sup>1</sup>



**300M€**  
dans les entreprises à impact  
et structures de l'ESS<sup>2</sup>



**100M€**  
investis par la Macif  
dans les actifs forestiers



**20M€**  
alloués à  
**Macif Impact ESS**  
pour soutenir l'ESS dans les territoires



**30M€**  
alloués à  
**Macif Innovation**  
pour accompagner les jeunes pousses innovantes dans le secteur de l'assurance



**50M€**  
alloués à  
**Macif Terre et Vivant**  
pour soutenir la protection et la restauration du vivant



**2315Gwh**  
d'énergie renouvelable  
production annuelle à laquelle la Macif a contribué en 2024 à travers son portefeuille financier<sup>3</sup>



**une 40<sup>ne</sup>**  
de délégués  
**Macif**  
mandatés au sein des réseaux territoriaux de l'ESS  
(France Active et CRESS)



**8,6M€**  
d'aides accordées par la Macif  
aux sociétaires en 2024 au titre des dispositifs de solidarité<sup>4</sup>

<sup>1</sup>Rapport ESG Climat 2024, Macif SAM, Mutavie, Apivia Macif Mutuelle, Macifilia et Thémis. Rapport portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2024. - <sup>2</sup>Guide des solutions de financement Macif, 2023. - <sup>3</sup>Communiqué de presse, 26/06/2025 - <sup>4</sup>Au 31/12/2024. Intégrant le service Macif Solidarité Coups Durs et nos dispositifs de solidarité (fonds de solidarité, fonds d'action sociale, prestation solidarité chômage).

# S'engager pour le pouvoir d'achat et la solidarité face aux coups durs de la vie



**14,9%**

c'est l'augmentation  
du prix des produits  
entre 2020 et 2025  
(Insee)



**52%**

des Français déclarent ne  
pas réussir à mettre de  
l'argent de côté, 16 % sont à  
découvert chaque mois  
(Secours Populaire, 2025)



**1 femme sur 3**

n'épargne pas contre  
1 homme sur 4  
(AMF, 2023)



**18,8%**

des actifs de moins de 25  
ans sont au chômage  
(Observatoire des inégalités, 2025)



**+1,1M**

d'emplois dans la  
transition écologique  
(la moitié dans l'agriculture)  
et 800 000 destructions  
dans l'automobile à  
l'horizon 2050, soit un gain  
net de 300 000 emplois  
(PTEF, Shift Project)

## Nos propositions

1

Accompagner les habitants vers l'autonomie financière, afin de les guider dans la gestion de leurs budgets, de leur épargne, en mobilisant les acteurs de proximité engagés dans la lutte contre le surendettement.

2

Déployer des campagnes de sensibilisation et d'information aux biais de genre dans le rapport à l'argent et l'épargne des habitants afin de lutter contre les inégalités économiques entre les hommes et les femmes. Prendre en compte ces inégalités dans le non-recours aux aides économiques portées par les collectivités territoriales.

3

Faire connaître les dispositifs de solidarité des acteurs mutualistes des territoires pour accompagner les citoyens face aux fragilités de la vie et lutter contre la sortie des dispositifs de protection pour des raisons financières, en particulier l'assurance.

# Notre regard d'assureur mutualiste sur le pouvoir d'achat et la solidarité face aux coups durs de la vie

**En tant qu'assureur mutualiste, nous savons que l'accès à l'assurance et à l'épargne est au cœur de la protection face aux aléas de la vie. La Macif s'engage donc pour l'accessibilité des prix et défend le pouvoir d'achat des ménages sur l'ensemble des territoires, à tous les moments de leur vie, en particulier les plus vulnérables. Face à l'inflation du coût des réparations à la suite d'un sinistre, nous gardons le cap pour limiter la hausse des cotisations d'assurance. Préventeur, nous accompagnons nos sociétaires, adhérents et clients, pour qu'ils puissent maîtriser au mieux leur budget, gérer leur épargne. Solidaire, nous les flétrissons vers nos dispositifs de solidarité lorsqu'ils traversent un moment difficile. Employeur engagé sur les territoires, nous soutenons également des initiatives menées par les porteurs de projets locaux visant à accompagner les travailleurs dans la mutation de leur travail face au dérèglement climatique.**



**38%**

des Français peinent à payer leur loyer et leur emprunt immobilier  
(Secours Populaire, 2025)



**134 803**

dossiers de surendettement déposés en 2024, soit une augmentation de 10,8% par rapport à 2023  
(Banque de France, 2024)

## Agir pour le pouvoir d'achat des Français en renforçant l'éducation financière dans les territoires

L'éducation financière renvoie, selon l'OCDE, à la capacité à avoir les «connaissances et la compréhension des concepts et des risques financiers», la «confiance en soi et ses compétences» et la capacité à «prendre des décisions financières éclairées». Ainsi, disposer des compétences pour savoir gérer son budget, comprendre ce qu'il implique un crédit, adopter les bons réflexes contre les arnaques, maîtriser la sécurité de ses moyens de paiement, optimiser

son épargne et ses investissements, participe à sa sécurité financière face aux aléas de la vie. En tant qu'acteur mutualiste distribuant notamment des produits d'épargne, la Macif est particulièrement sensible à la transmission des bonnes pratiques financières.

Nos actions mutualistes de proximité nous enseignent que la transmission de savoir au plus près du lieu de vie renforce la confiance des acteurs dans les informations transmises et permettent de mieux faire comprendre les dispositifs publics d'accompagnement, notamment les aides économiques et sociales pilotées par les collectivités locales.



## Les actions de prévention Macif Finance Épargne

Investisseur<sup>1</sup> et partenaire du réseau d'associations Cresus, la Macif déploie des actions de prévention dédiées à l'information sur les droits et devoirs de chacun concernant les crédits, l'assurance, et la prévention du surendettement. À travers le déploiement du jeu «Dilemme Éducation», devenir acteur de son budget devient ludique. Les actions mutualistes Macif intègrent également des ateliers pour se protéger face aux fraudes et arnaques financières, savoir maîtriser les essentiels du crédit à la consommation ou encore bien préparer sa retraite et sa succession.

<sup>1</sup>À travers Macif Impact ESS.

## La question du genre : un marqueur fort des fractures territoriales

Nous observons que les savoirs et pratiques financières se distinguent entre les hommes et les femmes, fragilisant particulièrement ces dernières car renforçant les inégalités salariales préexistantes. La profession d'assureur constate en effet que les femmes sont structurellement exposées à des freins pour préparer leur retraite propre et s'appuient trop souvent sur l'épargne familiale, notamment celle de leur conjoint, alors que les séparations concernent un couple sur deux. Cumulant salaire



moindre, carrières hachées et faible épargne, les femmes sont plus vulnérables à la précarité que les hommes. Elles représentent d'ailleurs 70% des travailleurs pauvres (Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2024). En tant que professionnel de l'épargne, nous savons à quel point la capacité à épargner constitue une armure pour se protéger et protéger ses proches. Après une séparation, nous observons que les réserves d'épargne sont à sec pour les femmes, ces dernières observant une baisse de leur niveau de vie de l'ordre de 18% l'année de la séparation, soit 10 points de plus que les hommes (Fondation des femmes, 2024).

**Odile Ezerzer**  
Directrice Finance Épargne de la Macif et directrice générale de Mutavie



**20%**

des femmes basculent dans la pauvreté au moment du divorce  
(Fondation des femmes, 2024)



**24%**

des femmes déclarent ne pas maîtriser les sujets d'épargne et de ne pas s'y intéresser  
(Observatoire de la Protection Aéma Groupe, 2025)



**40%**

de moins pour les pensions retraites des femmes  
(Insee, 2025)



**62 %**

des Français déclarent avoir connu la pauvreté ou avoir été sur le point de la connaître  
(Secours Populaire, 2025)

**29 %**

des Français éprouvent de fortes contraintes à disposer d'une mutuelle  
(Secours Populaire, 2025)

**1 Français sur 3**

est contraint « parfois ou régulièrement » de ne pas faire trois repas par jour  
(Secours Populaire, 2025)

**271 000**

victimes de violences conjugales commises par leur partenaire  
(SSMI, Fondation des femmes, 2023)

## Préserver l'accès à l'assurance de chacun face aux vulnérabilités des parcours de vie

Si la transmission des savoirs économiques et financiers permet de prévenir la précarité, il n'en reste pas moins que nous sommes tous vulnérables face à des ruptures personnelles (divorce, séparation), économique (perte d'emploi) ou encore de santé. Ces dernières peuvent faire basculer la trajectoire de tout un chacun face aux coûts financiers associés et aux fragilités psychologiques qui en découlent. La Macif met en place

des dispositifs de solidarité dédiés à l'accompagnement des sociétaires, adhérents et clients. Car nous ne voulons pas que la prime d'assurance soit la variable d'ajustement des budgets des ménages en précarité et nous souhaitons accompagner nos sociétaires tout au long de leur vie. Au-delà des aides financières, l'accompagnement humain proposé par ces fonds de solidarité permet de faire connaître aux assurés leurs droits, notamment en matière d'aides publiques, et de détecter des situations de violence au sein des familles pour lesquelles nous avons un parcours de soutien dédié.

### Les dispositifs de solidarité Macif pour que personne ne renonce à l'assurance à cause d'un coup dur

À travers la plateforme Macif Solidarité Coups Durs (MSCD)<sup>3</sup>, chaque sociétaire peut solliciter une aide face à une situation de fragilité (moment de vie difficile, perte d'emploi, sinistre non-couvert par les garanties de son assurance...). En 2024, la Macif a accordé 8,6 millions d'aides aux sociétaires au titre des dispositifs de solidarité<sup>4</sup>.

- **Prestation Solidarité Chômage :** cette aide, soumise à éligibilité, consiste à prendre en charge une partie des cotisations d'assurances afin de permettre au sociétaire, en situation de chômage et de perte significative de revenus, de continuer à assurer sa famille, son véhicule, son logement, sa santé... Cette prise en charge peut aller jusqu'à 99% des cotisations d'assurances selon la situation du sociétaire<sup>5</sup>.
- **Fonds de Solidarité :** ce fonds permet aux sociétaires de la Macif de faire face à une difficulté liée à un préjudice, un sinistre automobile ou habitation en particulier, mais non pris en charge par la mutuelle d'assurance. Les dossiers sont étudiés en commissions régionales par des délégués représentant les sociétaires, qui peuvent décider d'allouer un secours exceptionnel.
- **Fonds d'Action Sociale :** ce fonds permet l'attribution d'une aide exceptionnelle aux adhérents en Santé et Prévoyance de Apivia Macif Mutuelle, ainsi qu'à leurs ayants-droit. Cette aide, soumise à éligibilité, s'adresse aux adhérents qui se retrouvent face à des difficultés pécuniaires lorsque les garanties du contrat n'ont pu être mises en jeu ou qu'elles ne couvrent pas la totalité de la dépense.

### La vigilance Macif face aux violences conjugales

En tant qu'assureur (grâce à la garantie protection juridique de ses contrats d'assurance habitation en particulier), et notamment par l'intermédiaire de ses dispositifs de solidarité (via Macif Solidarité Coups Durs), la Macif fait face à des demandes d'accompagnement de sociétaires victimes de violences intrafamiliales. Nous déployons dorénavant des prestations d'accompagnement des victimes de violences conjugales, sans dépôt de plainte préalable exigé, tels que des services d'informations juridiques, de soutien psychologique, de relogement d'urgence avec transfert ou transfert chez un proche, et de prise en charge des besoins de première nécessité (hygiène, vêtements...)<sup>6</sup>.

<sup>3</sup>Dispositif soumis à conditions et non rétroactif. - <sup>4</sup>Pour en savoir plus et se connecter à la plateforme Macif Solidarité Coups Durs (MSCD) : <https://www.macif.fr/assurance/particuliers/les-moments-cles/solidarite-coups-durs>. - <sup>5</sup>Au 31/12/2024. Intégrant le service Macif Solidarité Coups Durs et nos dispositifs de solidarité (fonds de solidarité, fonds d'action sociale, prestation solidarité chômage).

## Accompagner les habitants face aux mutations du monde du travail liées au dérèglement climatique

On ne changera pas l'économie sans changer le travail. Nous sommes convaincus qu'investir dans la transition, c'est aussi investir dans l'emploi. La transition écologique ne sera réellement juste que si elle est pourvoyeuse d'emplois de qualité et porteuse de sens. En tant qu'employeur de près de 12 000

collaborateurs, nous sommes engagés pour le développement de la responsabilité territoriale des entreprises, une responsabilité qui engage chaque entreprise à prendre soin des travailleurs et des dynamiques socio-économiques locales. S'il convient ainsi aux employeurs de sécuriser les trajectoires professionnelles de chacun, en tant qu'acteur de l'ESS, nous soutenons les expérimentations visant à accompagner le verdissement de pans entiers de l'économie sans casse sociale pour les travailleurs.

**7**

collectivités françaises expérimentent le revenu de transition écologique  
(Zoein, 2024)

**33 %**

d'emplois en plus d'ici 2050 si l'appareil industriel automobile français est restructuré vers les mobilités bas-carbone

### Le revenu de transition écologique : une expérimentation de l'association Zoein soutenue par la Fondation d'entreprise Macif pour intégrer le travail dans les réflexions sur la transition écologique juste

Zoein est une initiative originale de Sophie Swaton, philosophe et économiste, enseignante-chercheuse à l'université de Lausanne. Ses recherches axées sur le travail, la pauvreté et l'économie politique, sont fondées sur l'enjeu de construire l'alliance de l'écologie et du social, d'agir pour une «transition écologique juste» en partant des problématiques relatives au travail et à l'emploi, dans un contexte d'urgence écologique. Sa proposition est de proposer un «revenu de transition écologique» (RTE), composé d'une aide financière, mais également d'un accompagnement personnalisé pour les personnes qui s'engagent dans un métier de la transition écologique (agriculture, mobilité, finance solidaire...).

Le RTE, associé à la mise en œuvre de «Coopératives de Transition Écologique» (CTE) permet ainsi de faire face aux aléas financiers. L'association Zoein France facilite les expérimentations au sein des collectivités territoriales, anime une communauté apprenante et contribue en cela à l'émergence de nouveaux imaginaires en faveur d'une société plus soutenable, ancrée dans les réalités des territoires.

**6 %**

des emplois concentrent 70% des émissions de carbone en France  
(Institut Avant-Garde, 2024)

# Soutenir l'ESS dans la mise en œuvre des transformations territoriales



**13,7 %**

de l'emploi privé est représenté par l'ESS  
(10.5 % de l'emploi total)  
(ESS France, 2023)



**+ de 160 000**

entreprises et 220 000 établissements de l'ESS sur tout le territoire national  
(ESS France, 2023)



**7 %**

des transferts de l'État vers les entreprises de l'ESS  
(Cour des Comptes, 2025)



**2,5 M**

de salariés, dont 68 % de femmes et 42 % d'hommes  
(ESS France 2023)



**12 M**

de bénévoles  
(France Bénévolat, 2025)

## Nos propositions

1

**Favoriser l'inclusion des têtes de réseau de l'ESS dans les échanges permettant d'élaborer les cahiers des charges en matière de politiques publiques économiques locales (participation des CRESS aux jurys des aides de droit commun, élaboration des critères de sélection).**

2

**Poursuivre l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics et travailler à une meilleure intégration de critères visant à favoriser la qualité environnementale et la dimension locale dans la commande publique.**

3

**Inciter au développement de consortium de financeurs, ou de conférences de financeurs, à l'échelle régionale pour alléger la charge administrative et financière qui pèsent sur les structures lors de la recherche de financement.**

4

**Favoriser l'accès des élus et des agents locaux à une formation sur les fondamentaux de l'ESS et les enjeux de sa mise en œuvre sur le territoire.**

5

**Soutenir les dispositifs visant à encourager l'engagement des jeunes et l'éducation à l'ESS tout au long de la vie, afin d'encourager la participation citoyenne en proximité.**

# Notre regard d'acteur mutualiste sur la place de l'ESS au sein des transitions territoriales

Face au changement climatique et à des risques de fractures qui se multiplient et nous concernent tous, de nombreux acteurs publics et privés appellent à trouver de nouvelles solutions. Nous pensons qu'une partie de ces solutions existent déjà et que d'autres, à venir, trouveront ressources dans la mise en œuvre de nouvelles mutualisations. Porteuse d'un modèle d'entreprendre alternatif dont la vision associe le volet financier au développement durable des personnes et des territoires, l'Économie Sociale et Solidaire incarne cette piste, déjà à l'œuvre, en faveur de la transformation sociale et écologique du pays. Pourtant, si l'ESS dispose d'un maillage territorial dense, elle reste largement méconnue et sous-financée.



Part de l'ESS dans l'emploi privé :



## L'ESS : de quoi parle-t-on ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) recoupe une diversité de modes d'entreprendre (associations, coopératives, fondations, mutuelles et sociétés commerciales) visant à répondre à une utilité sociale.

Privilégiant des formes d'organisation collectives et participatives, elles mettent en œuvre un fonctionnement démocratique et non lucratif qui apporte des gages de préoccupations pour la pérennité des activités et le respect de l'écosystème où elles évoluent. Elles agissent ainsi dans une forme de responsabilité territoriale où la durabilité de l'organisation passe par une gestion respectueuse des personnes et de l'environnement.

## L'ESS un atout pour le rayonnement socio-économique du territoire

Présente dans l'ensemble des territoires, et particulièrement les moins denses, l'ESS constitue un véritable levier d'action au premier kilomètre du lien social. Alors que la moyenne des emplois ESS est de 10,7% à l'échelle nationale (soit 14% de l'emploi privé), ses taux d'emplois peuvent atteindre 25% dans certains départements à l'image de la Lozère. L'ESS contribue ainsi à limiter les fractures territoriales.

Présente dans le quotidien des habitants, l'ESS répond à leurs besoins en proximité dans une logique d'utilité sociale. Dans une France largement métropolisée, la présence des entreprises de l'ESS apporte, au-delà d'une offre commerciale, un levier au service

d'un cadre de vie plus humain et solidaire. Ces initiatives répondent à des besoins insuffisamment ou non adressés à l'échelle d'un bassin de vie et créent de l'activité économique et des emplois non-délocalisables. Très présente dans la santé, l'action sociale, le médico-social, les sports et loisirs ou encore les arts et spectacles, l'économie sociale et solidaire joue un rôle clé dans la création et le maintien de la cohésion sociale. Elle concourt au bien être des personnes sur leur lieu de vie et de travail et permet de mieux habiter le territoire.



*Les acteurs de l'ESS constituent des partenaires importants pour les collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques locales dédiées aux transitions économiques, écologiques et sociales. Leur ancrage en proximité et leur capacité d'innovation les positionnent au premier kilomètre du lien social, en détectant les besoins des populations, jusqu'au dernier kilomètre, en menant des actions qui participent à garantir les droits et prolonger l'action de l'État.*

Claude Verne  
Vice-président de la Macif



Pour son orientation emblématique 2024-2028, la Fondation Macif a choisi d'accompagner la transition écologique en partant des besoins des plus fragiles. Pour réussir cette transformation, les coopérations entre les différents acteurs de la transition sont indispensables, qu'il s'agisse de citoyens, d'acteurs publics ou économiques, sociaux et chercheurs. La question de la transition écologique est systémique, les réponses qui y sont apportées se doivent de l'être aussi, d'où la dynamique des coopérations territoriales.

Marcela Scaron  
Secrétaire générale de la Fondation Macif



+ de 700 000 emplois de l'ESS tournés vers la silver économie (ESS France 2024)



+ 900 € c'est en moyenne la somme mensuelle que les usagers d'EHPAD lucratif payent par rapport aux usagers des établissements non lucratifs (IRDES 2025)

c'est faire un pas vers une transition démographique qui allie complémentarité du régime de protection sociale, accessibilité financière et respect de la dignité des personnes.

## Un accompagnement de la transition démographique par les acteurs de l'ESS

Face au vieillissement de la population, l'importance stratégique d'un système efficace de soin, d'accompagnement de la dépendance et du maintien de l'autonomie des personnes est majeure. Les structures de l'ESS ont un engagement historique dans ces secteurs d'activités. Elles contribuent au mieux vivre en accompagnant les plus vulnérables et en luttant contre l'exclusion sociale, elles soutiennent l'espérance de vie en bonne santé à travers des établissements de santé mutualistes, et apportent des réponses aux personnes en perte d'autonomie, tout en proposant des dispositifs de soutien de la parentalité à travers la mise en œuvre de crèches, ou de programmes de sensibilisation pour accompagner les parents dans les 1000 premiers jours de leurs nourrissons.

Toutes ces solutions intègrent une préoccupation commune pour la qualité du service rendu, pour son accessibilité géographique et financière des services au plus proche des lieux de vie. Soutenir les structures de l'ESS de ces secteurs et leur implantation sur les territoires,



1/3 des emplois de l'économie circulaire sont des emplois de l'ESS (ESS France 2023)



4 000 structures de l'ESS inscrites dans la transition écologique référencées sur la plateforme Carteco



## Le rôle des délégués Macif au sein de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) et de France Active

Avec son réseau de délégués bénévoles mandatés au sein des CRESS et de France Active, la Macif participe activement et au quotidien au développement de l'ESS sur les territoires.

Avec son soutien et son implication locale au sein de France Active, la Macif contribue à l'accompagnement financier et en ingénierie de projet des structures de l'ESS qui agissent en proximité pour développer des projets porteurs de sens. France active agit sur les territoires au côté des entrepreneurs depuis plus de 30 ans.

Par sa participation à la gouvernance des CRESS et le financement d'expérimentations qu'elles développent, la Macif soutient l'accueil, la formation et l'information des acteurs de l'ESS, mais aussi l'amélioration de la connaissance de chacun à la contribution de ses modes d'entreprendre au développement de territoires résilients. Les CRESS contribuent également à la vitalité du dialogue entre l'ESS et les pouvoirs publics à travers une mission de représentation des organisations de son territoire confiée par la loi.

### Les acteurs de l'ESS, partenaires des politiques publiques en faveur de la participation citoyenne

Le cadre législatif qui définit l'ESS a permis d'asseoir sa reconnaissance institutionnelle comme champ économique à part entière et d'accompagner sa structuration à l'échelle des territoires. À l'échelle régionale et infrarégionale, cela se traduit par le renforcement du dialogue avec la puissance publique dans le cadre de rendez-vous privilégiés ou de groupes de travail thématiques coordonnés par les collectivités (groupe de travail ESS, développement économique, développement social, transition écologique, etc.). Ces espaces de dialogue permettent de consolider des diagnostics territoriaux et ouvrent des perspectives de coopération entre le secteur public et l'ESS, tout en mettant en œuvre des initiatives animées par et pour les habitants dans une logique de boucle locale.

### Vers un dialogue et une reconnaissance accrue de l'ESS par les collectivités

Le cadre législatif lié à l'organisation territoriale du pays<sup>1</sup>, ou encore la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015<sup>2</sup> ont contribué à façonnailler le dialogue entre puissance publique et ESS. Réorganisation des compétences des collectivités, renforcement du rôle des intercommunalités, développement de l'économie circulaire, ont directement ou indirectement contribué à clarifier les compétences, les interlocuteurs et faciliter l'intégration progressive de l'ESS dans les politiques publiques régionales et locales. Ainsi, les

CRESS ont été associées aux échanges liés à l'élaboration des documents de planification territoriale<sup>3</sup>. De manière plus spécifique, la Cour des comptes souligne la contribution de l'ESS à de nombreux pans des politiques publiques et les récents scandales relayés dans la presse, ont permis de renforcer l'attention des acteurs publics sur les alternatives proposées par l'ESS. Il convient aujourd'hui de valoriser la singularité des initiatives de l'ESS dans la commande publique, afin que le critère du prix soit complété d'une approche multicritères (proximité, impact environnemental, inclusion sociale...), et de renforcer le lien avec les têtes de réseaux, notamment les CRESS, dans l'élaboration des cahiers des charges, à l'instar des coopérations qui existent de longue date avec les chambres de commerce.

### Des alliances en faveur de la vie démocratique de la cité

Du fait de son implantation territoriale dense, l'ESS est parfois le dernier maillon au service du maintien de lien social. Au-delà des services rendus dans le cadre de leur activité (vente de biens et services), ses structures contribuent à entretenir les liens fondamentaux avec les habitants (ex : services informels non tarifés). Elles participent également au mieux vivre en prenant part, par exemple, au sentiment de sécurité des habitants en leur offrant des espaces de protection (notamment en cas d'incidents, d'insécurité dans la rue...). De manière plus spécifique, leurs modèles participatifs, qui reposent sur l'implication de bénévoles sur les territoires, associés à leur rôle de contribution au déploiement territorial des politiques publiques en font des partenaires idoines

pour l'animation de dynamiques de participation citoyenne au service de projets de territoires. Cette expertise peut s'avérer d'un grand secours pour faciliter l'implication et la participation du plus grand nombre, et plus particulièrement celles et ceux, à l'image des jeunes, qui sont les moins représentés dans les modes de participation citoyenne traditionnels. L'ESS a également cette capacité d'intervenir aux interstices de la démocratie et de participer au maintien des conditions nécessaires de celle-ci. Elle constitue une digue face aux menaces illibérales. La participation au projet économique et social des structures et l'usage d'une citoyenneté économique participe à l'intégration de personnes jusqu'alors en marge de la vie de la cité (personnes en situation d'extrême pauvreté, réfugiés, etc.).

### ESS et participation citoyenne des jeunes

Les jeunes s'abstiennent davantage que leurs aînés s'agissant de voter à l'occasion des différents scrutins<sup>4</sup>. Ils n'en sont pour autant pas moins engagés. Sport, jeunesse, environnement, ils sont nombreux à déclarer donner bénévolement de leur temps à des associations. Cet engagement associatif et citoyen n'est pas neutre, il apporte des réponses à des jeunes qui sont 70 % à se sentir incompris<sup>5</sup> et esquisse des pistes de réconciliation avec la représentation et la participation citoyenne qui connaît un recul chez les jeunes.

### La nécessité de former et d'informer à l'ESS dès le plus jeune âge

S'engager pour la formation et l'éducation du plus grand nombre à l'ESS permet de soutenir et d'accélérer les changements de pratiques nécessaires à la transition juste. C'est pourquoi la Macif mise sur l'intergénérationnel en intervenant auprès des jeunes en milieu scolaire ou dans le cadre de forums sur l'insertion professionnelle pour les sensibiliser aux spécificités des modes d'entreprendre de l'ESS et les aider à valoriser les expériences bénévoles qu'ils ont souvent. Elle se tient également aux côtés de ces jeunes engagés pour les accompagner dans l'amélioration de leur culture du risque en animant des temps ludiques autour du Jeu de l'assurance.

Au-delà de la jeunesse, la Macif soutient la formation à l'ESS tout au long de la vie et notamment à destination des acteurs de la coopération territoriale. Elle relaie

le plaidoyer d'ESS France dans ce sens et soutient des initiatives visant à former et sensibiliser les agents et élus. Elle encourage notamment la volonté d'ESS France de se rapprocher du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour impulser des modules de formation à l'ESS et participe au développement d'initiatives à l'image du Club des collectivités ESS en Île-de-France porté par la CRESS, le RTES (réseau des territoires engagés dans l'ESS) et l'AMIF (association des maires d'Île-de-France). Enfin, la Fondation d'entreprise Macif mène aux côtés du Labo de l'ESS une expérimentation en vue de capitaliser sur des expériences passées de coopérations territoriales afin d'en tirer des enseignements visant à faciliter leur émergence future à l'échelle locale.



**50%**

des jeunes se disent prêts à s'engager au sein d'une association (CNAJEP 2018)



**67%**

des français méconnaissent le mutualisme et l'ESS (Aéma Groupe 2024)



**80%**

des subventions touchées par l'ESS sont des dépenses pour garantir des droits ou assurer des services dans le prolongement de l'action de l'Etat  
(Cour des comptes 2024)



**28%**

des jeunes âgés de 15 à 30 ans déclarent avoir donné bénévolement de leur temps au sein d'une association au moins une fois par mois, dans l'année  
(INJEP 2025)

<sup>1</sup>Dont les lois NOTRe (LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) et MAPTAM (LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). - <sup>2</sup>LOI n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. - <sup>3</sup>SRDEII (développement économique à l'échelle régionale), de PCAE et PLPGD (transition écologique et déchet à l'échelle intercommunale), ou encore de PEDT (éducation à l'échelle municipale). - <sup>4</sup>INJEP, Les jeunes et le vote, 2024. - <sup>5</sup>CNAJEP, 2018.

# Investir durablement dans la vitalité des territoires et la solidarité en proximité



## 7 pts de PIB annuels

c'est ce que coûtera le changement climatique à la France d'ici la fin du siècle si aucune mesure ambitieuse n'est engagée  
(ADEME, 2023)



## 4 à 6€

économisés demain pour chaque euro dépensé aujourd'hui dans une infrastructure d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique  
(Cerema, 2024)



## 1/3

des investissements annuels nécessaires pour tenir l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 seront privés, deux tiers seront publics  
(Institut Rousseau, 2024)



## 1,4 Mds

de financements nécessaires dans les 5 années à venir pour répondre aux besoins de 500 organisations de la transition justes de l'ESS  
(Opération Milliard, 2025)

## Nos propositions

1

Favoriser le déploiement par les collectivités locales de plans pluriannuels d'investissement (PPR) alignés climat, intégrant les enjeux de justice sociale, afin de constituer une base d'échange pour déployer des coalitions de financeurs publics et privés sur les territoires.

2

Lever les freins à l'investissement local pour le climat, notamment en valorisant davantage l'endettement des collectivités comme l'un des modes de financement pertinent de la territorialisation de la transition écologique juste.

3

Développer des dispositifs de garanties publiques, nationaux et régionaux, visant à sécuriser l'investissement privé dans l'ESS et permettant à l'État ou les collectivités d'être caution des financements de la transition juste.

# Notre regard d'investisseur engagé pour la vitalité des territoires

**En tant qu'assureur mutualiste, nous nous devons d'avoir une stratégie de placement de l'épargne assurance-vie de nos sociétaires et adhérents qui accompagne les transitions environnementales, économiques, démographiques et sociales. Nous comptabilisons ainsi 5,1 milliards d'euros d'investissements durables à fin 2024<sup>1</sup>.**

**Les signaux d'alarme se multiplient : réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, dégradation des écosystèmes, augmentation des inégalités. Le respect des objectifs de l'Accord de Paris s'éloigne dangereusement. Face à ces urgences, nous ne pouvons qu'accentuer nos actions. Nous soutenons l'ESS à travers des véhicules d'investissement dédiés qui financent des entreprises à impact. Aux côtés des acteurs publics du financement, nous souhaitons soutenir le tissu économique engagé et de proximité qui participe à la résilience territoriale.**



**1/3**  
des investissements du bloc local sont déjà favorables à la transition écologique  
(Intercommunalité de France, 2025)



**x2**  
Les investissements dans la transition écologique des collectivités devront doubler d'ici 2030 pour atteindre les 19 milliards d'euros par an  
(I4CE, 2024)



**1 Mds**  
pour le Fonds vert dédié au financement de la transition écologique locale en 2025  
(vs 2,5 dans le PLF 2024)

## Lever les freins à l'investissement pour conduire la transition écologique dans les territoires.

Les collectivités locales sont des protagonistes majeurs de la transition, du fait de leur compétence dans certains secteurs incontournables de la transition écologique : bâti, aménagement du territoire, infrastructures ou encore mobilité. Leur positionnement au premier kilomètre des politiques ambitieuses pour une transition écologique juste et inclusive en font des partenaires clés des investisseurs institutionnels. Si l'ensemble des collectivités doit doubler ses efforts d'investissement climat d'ici 2030 afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050<sup>2</sup>, cette marche à franchir n'est pas à la même hauteur pour chaque collectivité. En fonction de son territoire, de ses spécificités économiques et sociales, de ses objectifs et stratégie climat, les besoins en investissement peuvent être plus ou moins importants, notamment car les impacts sociaux ne sont pas les mêmes selon les populations. Nous encourageons en ce sens le développement dans l'ensemble des collectivités, à l'échelle la plus pertinente, de plans pluriannuels d'investissement (PPR) alignés climat et intégrant les enjeux de justice sociale. Face au dilemme entre l'épuisement

planétaire ou budgétaire, nous saluons les dispositifs visant à déployer un meilleur accompagnement à l'endettement des collectivités. Car le coût de l'inaction sera bien supérieur à celui d'une transition écologique et sociale planifiée<sup>3</sup>.

Si l'investissement public, notamment local, est indispensable pour tenir le cap d'une transition juste, il n'en reste pas moins que les capitaux publics et privés se complètent, en intervenant à des moments différents du cycle de vie de l'investissement.

## Financer la préservation des services écosystémiques, en liant climat, biodiversité et impact social

La Macif s'engage sur une stratégie d'investissement qui résonne avec son ancrage territorial. En matière de lutte contre le changement climatique, nous ne réalisons pas de nouveaux financements dans les entreprises qui déplacent des nouveaux puits de pétrole et de gaz et investissent dans la production d'énergies renouvelables<sup>4</sup>. En 2024, nous avons estimé pour la première fois la production d'énergie renouvelable de notre portefeuille. Celle-ci s'élève à 2 315 gigawattheures d'énergies renouvelables, soit l'équivalent de la consommation énergétique d'environ 165 000 foyers<sup>5</sup>. Au-delà du climat, nous prenons

la mesure du socle vital que constitue la biodiversité pour notre économie. Sa préservation conditionne la résilience de nombreux secteurs d'activités présents dans notre portefeuille. Ainsi, nous

souhaitons nous concentrer aujourd'hui sur **deux axes critiques de dépendance des entreprises : la ressource en eau et la qualité des sols**<sup>6</sup>.



## Macif et Ofi Invest Asset Management : une stratégie d'investissement responsable au service des territoires, des sols et des océans

Ofi Invest Asset Management gère 178 milliards d'euros d'actifs à fin 2024. Au travers de ses filiales et fonds dédiés, la Macif participe au financement des dynamiques d'innovation sur les territoires. Avec le fonds **SWEN Territoires Innovants**, la Macif accompagne des PME/ETI françaises de tout secteur qui mettent l'accent sur l'environnement, la santé, les services aux entreprises. Sur les quatre générations de fonds, plus de 400 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis dans une centaine de transactions, dont 70% réalisées en régions.

Poursuivant son engagement en faveur de la protection des océans en tant que puits de carbone, la Macif contribue à cette protection via ses investissements dans les fonds **Swen Blue Ocean** dédiés à la régénération de l'océan et à la lutte contre les grandes menaces qui pèsent sur l'océan (la surpêche, les pollutions de l'océan et le changement climatique), en partenariat technique avec l'Ifremer.

Plus récemment, la Macif a participé au lancement du fonds **Swen Terra** qui vise à faciliter l'accès aux capitaux des acteurs du monde agricole engagés dans la transition vers des pratiques durables favorisant la **restauration des sols** afin de lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité.



## Le fonds Macif Terre et Vivant

En 2024, la Macif a lancé le fonds Macif Terre et Vivant qui s'engage en faveur de la préservation, la protection et la restauration du vivant. Doté de 50 millions d'euros, le fonds finance des entreprises françaises actives sur cinq thématiques clés : **l'alimentation durable, la gestion durable de l'eau et l'assainissement écologique, l'habitat et l'urbanisme durables, l'économie circulaire et la ressource et la transition énergétique**.

Nous avons pour ambition de promouvoir la préservation, la protection et la restauration du vivant, entendu comme la diversité des organismes qui fournissent des services écosystémiques dont bénéficie la société.

Par exemple, le fonds Macif Terre et Vivant soutient financièrement l'entreprise **SOS Accessoire**. Fondée en 2008, cette entreprise d'une cinquantaine de salariés basée dans les Yvelines est le leader français de l'auto-réparation et de la vente de pièces détachées d'électroménager aux particuliers.



**2%**  
du PIB mondial cumulé devrait être investi dans des mesures d'atténuation, et 1% dans les mesures d'adaptation pour rester sous la trajectoire des 2°C, et éviter des pertes de 10 à 15% du PIB mondial d'ici à la fin du siècle (BCG, 2025)



**+ de 50%**  
du PIB mondial repose sur les services rendus par la nature (Forum économique mondial, 2025)



**40%**  
des dépenses publiques favorables à la biodiversité sont portées par les collectivités locales (OFB, 2023)

<sup>1</sup> 31/12/2024. - <sup>2</sup> Objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050. Niveau de contribution des collectivités territoriales selon l'étude Panorama des financements climat des collectivités locales, I4CE, 2024. - <sup>3</sup> Ibid. - <sup>4</sup> L'essentiel de l'investissement responsable 2024.

<sup>5</sup> Communiqué de presse, 26/06/2025. - <sup>6</sup> L'essentiel de l'investissement responsable 2024.



Les CRESS sont  
**50 fois**  
moins  
financées  
que les CCI  
(ESS France, 2025)



**1/4**  
des emplois privés  
dans les quartiers  
de la politique de la  
ville et 18% dans les  
territoires ruraux  
sont issus de l'ESS  
(ESS France, 2025)



**7%**  
seulement des  
aides versées aux  
entreprises sont  
flechées vers l'ESS  
(Cour des Comptes, 2025)



## L'ESS, les modèles économiques de la transition écologique juste doivent être soutenus financièrement pour jouer à armes égales avec les autres modes d'entreprendre<sup>7</sup>.

Porteuse d'un mode d'entreprendre alternatif, l'ESS incarne cette piste, déjà à l'œuvre, en faveur de la transformation sociale et écologique de notre pays. Créatrice d'emplois locaux, de liens et d'innovations sociales, elle associe des principes de fonctionnement (gouvernance démocratique, non lucrativité, utilité sociale), à des méthodes de coopérations multi-acteurs reconnues à l'échelle locale, nationale, et internationale. Ses solutions lui valent d'être identifiée par les acteurs publics



### La Fondation d'entreprise Macif accompagne l'innovation sociale et les coopérations dans les territoires.

La Fondation d'entreprise Macif détecte, finance et accompagne environ 150 projets chaque année, des premiers pas jusqu'à l'essaimage. Son fil rouge est l'innovation sociale.

Elle privilégie les projets intergénérationnels et participatifs sur 4 thématiques, en lien avec les métiers de la Macif, pour améliorer l'accès aux services essentiels dans les territoires vulnérables : la mobilité (inversée et solidaire) ; l'accès à la santé et aux soins ; l'accès à un logement adapté à tous les âges de la vie ; et le développement de nouveaux modèles de financement.

Pour son orientation emblématique 2024-2028, la Fondation d'entreprise Macif a choisi de dédier 50% de sa dotation en faveur de la **transition écologique juste, en partant des besoins des plus fragiles**.

S'inscrivant en cohérence avec la définition de la transition écologique juste du Labo de l'ESS comme « une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tous et l'émancipation de chacun », la Fondation d'entreprise Macif pose le constat de la nécessité de **créer des coopérations entre les différents acteurs des territoires, qu'il s'agisse de citoyens, d'acteurs publics ou économiques, sociaux et de chercheurs**. La question de la transition écologique est systémique pour la Macif, les réponses qui y sont apportées se doivent donc de l'être aussi.

En partant de diagnostics des besoins, une coopération territoriale pourra ainsi être soutenue et accompagnée dans chaque région, sur plusieurs années jusqu'à la fin 2028, à travers un **budget d'ingénierie dédié**.

Des projets issus de la coopération pourront ensuite être financés, sur des thématiques très variées en lien avec la transition écologique juste.

comme un partenaire des politiques en faveur de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de leur territorialisation, mais aussi, et de plus en plus, par les acteurs privés, comme un allié pour des activités plus éthiques et respectueuses du vivant.

Pourtant, bien qu'elles soient porteuses de réponses systémiques éprouvées, les organisations de l'ESS sont de plus en plus nombreuses à rencontrer des difficultés économiques. Ces difficultés pèsent sur les trésoreries, sur les emplois et sur la capacité à maintenir au quotidien des activités porteuses de sens sur les territoires.

En tant qu'acteur de l'ESS et accompagnateur de son développement en proximité, la Macif observe chaque jour que là où elle est présente, l'ESS contribue au maintien des conditions néces-

saires à la démocratie. Elle organise à l'échelle des territoires une citoyenneté économique, impliquant des parties prenantes diverses, dont certaines, en marge de la citoyenneté politique, retrouvent une voie d'expression démocratique. Elle constitue un levier contre le sentiment de relégation et un atout face aux menaces illibérales.

Aux côtés des acteurs publics de proximité, nous souhaitons agir pour résoudre les difficultés structurelles d'accès au financement des structures de l'ESS (méconnaissance des dispositifs, mauvaise compréhension des modèles et équilibres économiques des

structures, difficultés à constituer une avance de trésorerie...) et déployer des coalitions entre financeurs publics et privés en proximité pour investir massivement dans les structures de l'ESS, en particulier celles qui structurent des filières économiques et industrielles de la transition écologique juste. En parallèle du levier de la commande publique, nous devons inventer ensemble les mécanismes de soutien public aux instruments de garantie des investissements privés dans les structures de l'ESS et ainsi dépasser le plafond de verre pour le développement de cette économie d'avenir<sup>8</sup>.



Les défis sociaux, sociétaux et environnementaux sont aujourd'hui immenses : la Terre brûle, le vivant se déchire, le tissu social et politique se fracture sous l'effet des inégalités persistantes et des revendications identitaires, la révolution numérique crée des mondes alternatifs et des communautés segmentées où chacun possède sa propre vérité... Réparer le vivant, faire société, créer du lien par-delà les différences : ces objectifs appellent à des mutualisations renforcées : des mutualités nouvelles, originales, ingénieuses, efficaces, ancrées solidement sur les territoires.

**Alban Gonord**  
Directeur de l'Engagement de la Macif



### Macif Innovation pour soutenir les pépites françaises de l'innovation responsable

Créé en 2017, Macif Innovation accompagne la stratégie d'innovation de la Macif à travers l'investissement dans des start up pouvant contribuer à enrichir les chaînes de valeur Macif. Doté de 30 millions d'euros, le véhicule a investi dans 15 entreprises, dont **Sereno**, une solution de prévision météorologique, **Révolte**, qui accompagne les garages vers la réparabilité des véhicules électriques ou encore **Communauto**, acteur de l'autopartage en Ile-de-France.



### Macif Impact ESS pour soutenir les entreprises et l'innovation sociale et environnementale sur les territoires

Lancé en 2020, Macif Impact ESS accompagne et finance les structures de l'ESS et les entreprises à impact en phase de développement implantées dans les territoires dont l'activité est porteuse de solutions aux enjeux liés à la mobilité, l'habitat, la finance durable ou la santé. Doté de 20 millions d'euros, le véhicule a déjà investi dans une dizaine d'entreprises de l'ESS, dont la **foncière Chênelet** dédiée à la construction et réhabilitation de logements sociaux, l'**association Cresus**, qui à travers son réseau d'associations accompagne les personnes en difficulté financière et participe à la prévention du surendettement, ou encore des **foncières solidaires** pour permettre l'hébergement de publics vulnérables (**Résidsocial, Habitat et Humanisme, Soliko...**).

En 2026, Macif Impact ESS concentrera son action sur la détection des entreprises françaises de proximité qui participent à la résilience des territoires et à la structuration des filières économiques de la transition écologique.

<sup>7</sup> Position d'ESS France sur la Stratégie nationale de développement de l'ESS - Septembre 2025.

<sup>8</sup> Contribution Macif à la Stratégie Nationale de l'ESS, 2025.



**Élus, agents publics, associations ou acteurs économiques de proximité : la Macif est à vos côtés pour innover ensemble face aux grandes transitions à l'œuvre au sein des territoires français, en plaçant la mobilisation citoyenne au cœur des dynamiques de transformations locales.**

Ce livret “Paroles Macif pour les territoires” présente nos engagements, nos expérimentations et propositions pour créer les conditions d'une résilience économique, écologique et sociale dans l'ensemble des bassins de vie.

## Vos contacts clés

### Direction de l'Engagement

**Charlotte Aumaître**

Responsable du Pôle Influence & ESS

[charlotte.aumaitre@macif.fr](mailto:charlotte.aumaitre@macif.fr)

**Anne-lise Bance**

Responsable affaires publiques et investissements à impact

[annelise.bance@macif.fr](mailto:annelise.bance@macif.fr)

### Service presse

**Marina Ducros**

Responsable des relations médias

[mducros@macif.fr](mailto:mducros@macif.fr)



Décembre 2025

Conception-création : Changer d'Air

Illustrations : Manon Lécart

Photos : Thierry Borredon, Alexis Harnichard, Benoit Stichelbaut



La Macif,  
c'est vous.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

